



2025



Service de police de la Ville de Montréal

Rapport annuel



Rapport annuel 2025

Ce Rapport annuel constitue un survol des activités policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Toutes les données présentées couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Remerciements

Le comité du Rapport annuel tient à remercier le personnel de toutes les unités du SPVM qui ont contribué à la collecte de données et à la transmission des informations pour la production de cette édition.

**Dépôt légal – Bibliothèque et
Archives nationales du Québec, 2026**
ISBN 978-2-922389-75-3



Navigation interactive

1. Dans la table des matières, cliquez sur le contenu que vous souhaitez consulter.
2. Cliquez aussi sur les hyperliens pour accéder à des contenus supplémentaires en ligne.
3. Pour revenir à la table des matières en cours de lecture, cliquez sur l'icône apparaissant au haut de chacune des pages.

Table des matières

2	Mot du responsable de la sécurité et de la prévention au comité exécutif de la Ville de Montréal
3	Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal
4	Mission du SPVM
5	Notre environnement et les populations montréalaises
6	Planification stratégique 2024-2026
7	Portrait de l'année 2025
7	Statistiques démographiques
10	Demandes d'intervention
14	Rapprochement avec les populations et stratégies d'action
19	Infractions au Code criminel
32	Statistiques opérationnelles
34	Sécurité routière et règlements de la circulation
41	Statistiques administratives
43	<i>Loi sur la police</i>
47	Annexe : Tableaux détaillés sur la criminalité

Mot du responsable de la sécurité et de la prévention au comité exécutif de la Ville de Montréal

A portrait of Dimitrios Beis, a middle-aged man with short grey hair and a beard, wearing a dark blue suit, white shirt, and a yellow and blue patterned tie. He is looking directly at the camera with a neutral expression.

Dimitrios Beis

RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION
AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La sécurité publique constitue une priorité fondamentale pour la Ville de Montréal. À ce titre, l'administration municipale déploie des actions soutenues visant à renforcer la sécurité dans l'ensemble des quartiers et à assurer des milieux de vie sécuritaires pour l'ensemble des Montréalaises et Montréalais.

Notre administration attache une attention particulière à poursuivre ses investissements afin de doter le Service de police de la Ville de Montréal de toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et faire que Montréal demeure l'une des métropoles les plus sûres en Amérique du Nord.

Le SPVM, sous la direction de M. Fady Dagher, déploie une stratégie de sécurité urbaine axée sur la prévention, le dialogue et le rapprochement avec les communautés, ainsi que sur des interventions ciblées contre la criminalité.

Dans un contexte social en transformation marqué notamment par la hausse de l'itinérance et des enjeux de santé mentale, la Ville et le SPVM adaptent en permanence leurs stratégies pour répondre le plus efficacement possible aux réalités du terrain. Une approche concertée, humaine et équilibrée est privilégiée, misant sur la collaboration entre les services policiers, les organismes communautaires et les partenaires institutionnels.

Les interventions visent à assurer la sécurité et le bien-être de l'ensemble de la population, tout en orientant les personnes vulnérables vers les ressources appropriées et en favorisant des solutions respectueuses des droits de chacune et chacun.

Ainsi, au nom de la Ville de Montréal ainsi que des Montréalaises et Montréalais, je tiens à témoigner de ma profonde gratitude envers le travail essentiel accompli au quotidien par le personnel policier et civil du Service de police de la Ville de Montréal. Leur engagement soutenu, dans un environnement complexe et changeant, mérite toute notre reconnaissance.

Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal



Fady Dagher

DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

L'année 2025 de votre service de police aura été marquée par la réalisation de projets porteurs, la mise en œuvre d'initiatives communautaires à la fois innovantes et humaines, ainsi que par l'obtention de résultats probants dans des dossiers d'envergure. Nos efforts pour combler nos besoins en effectifs ces trois dernières années ont porté leurs fruits et nous confèrent désormais une meilleure capacité d'agir. En toutes circonstances, nous avons placé la sécurité et le bien-être des citoyennes et citoyens au cœur de nos réflexions et de nos actions, et nous continuerons de le faire. Chaque jour, nous avons œuvré à consolider ce lien de confiance avec l'ensemble des populations que nous protégeons et servons, afin de préserver notre légitimité d'agir et de contribuer durablement à un environnement sécuritaire, inclusif et respectueux.

Dans la dernière année, en matière de criminalité, le SPVM a notamment pris part à des frappes historiques dans le cadre du projet Alliance, l'une des plus importantes enquêtes conjointes contre le crime organisé des dernières décennies. Ces dernières ont permis de faire la lumière sur plusieurs meurtres et tentatives de meurtre. Par ailleurs, le taux de résolution des homicides s'est à nouveau établi cette année à 81 %, incluant huit dossiers auparavant non résolus. Dans la même foulée, la violence armée affiche une diminution notable de 52 % depuis 2021. Les crimes de violence visant les commerçantes et commerçants, quant à eux, sont demeurés une préoccupation. Le travail soutenu de nos différentes unités a conduit à plusieurs vagues d'arrestations. Résolument déterminé à lutter contre ce type de criminalité, le SPVM maintiendra la pression en unissant ses forces à celles d'autres organisations policières afin de renforcer sa capacité d'intervention.

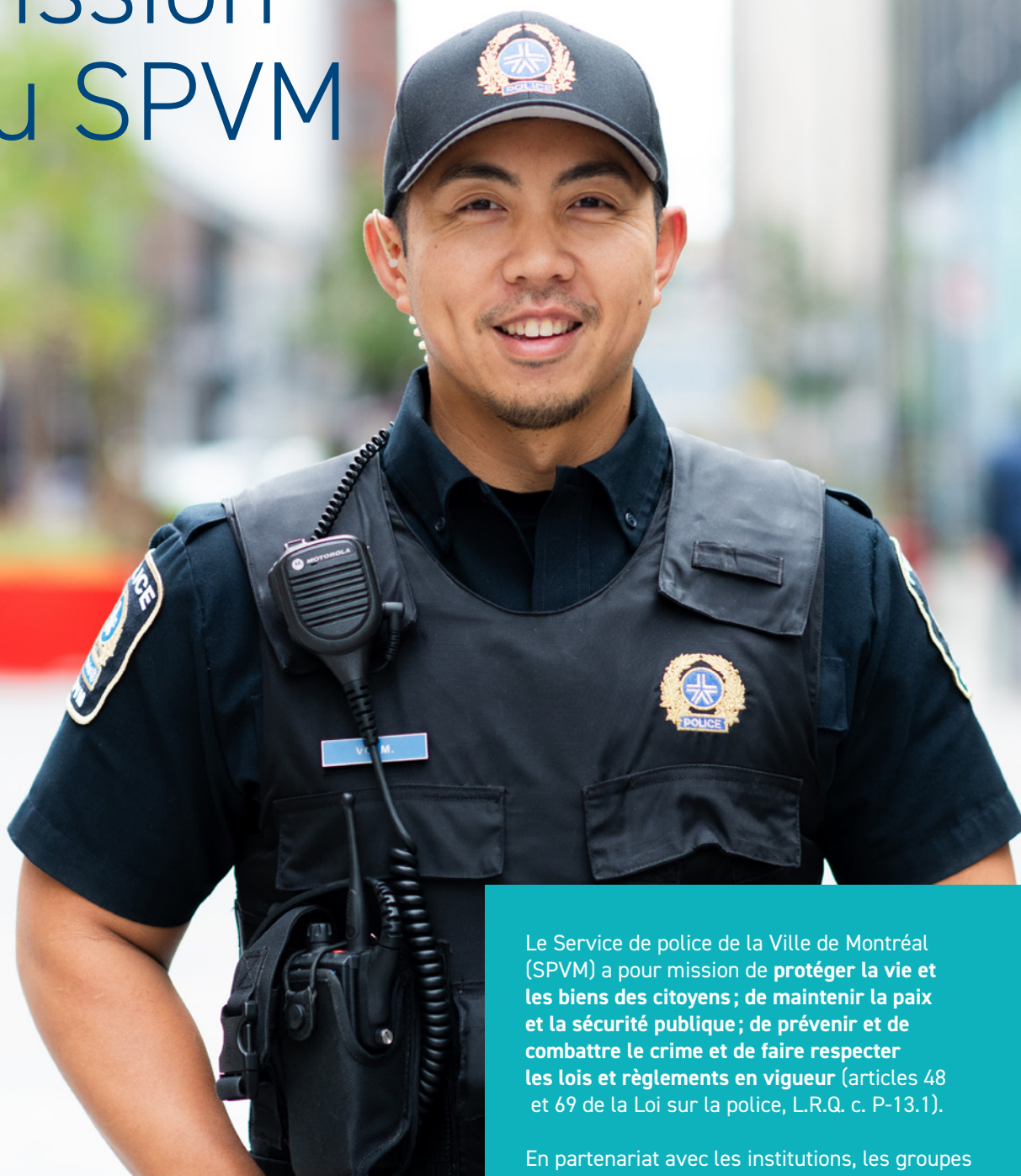
Parallèlement à ces résultats, des avancées significatives ont été réalisées en ce qui a trait au rapprochement avec les populations. Fidèles à notre engagement de renforcer le lien confiance avec les communautés montréalaises, nous

avons actualisé notre politique sur les interpellations policières, en resserrant son encadrement et en clarifiant les concepts clés et les objectifs qui la sous-tendent. De plus, afin de répondre d'une façon plus adaptée à la complexité des enjeux propres au centre-ville de Montréal, nous avons regroupé les effectifs des postes de quartier 21 et 22 afin de mettre en place une nouvelle offre de service qui tienne compte des problématiques criminelles et sociales de même que des clientèles du secteur. Nos équipes sont ainsi mieux intégrées aux milieux de vie, la concertation avec les partenaires stratégiques est renforcée et la réponse aux populations s'en voit optimisée et plus humaine. Dans cette continuité, nous avons amorcé l'implantation d'une approche policière proactive et intégrée dans l'ensemble de nos postes de quartier par la création d'un réseau de concertation local, visant à favoriser le vivre-ensemble et à proposer des solutions durables aux défis liés à la sécurité urbaine.

Sur le plan technologique, une étape déterminante a été franchie avec la connexion de notre système d'appels d'urgence au réseau 911 de prochaine génération. Ce système numérique avancé permet, entre autres, une localisation plus rapide des personnes appelantes et ouvrira, au cours des prochaines années, la possibilité pour la population de transmettre en temps réel des textos, des photos et des vidéos aux services d'urgence.

Ces réalisations ne sont là qu'un aperçu de tout ce qui a été accompli en 2025 et sont avant tout le reflet d'un important travail d'équipe. Elles reposent sur l'engagement, l'énergie et le professionnalisme de l'ensemble du personnel policier et civil, ainsi que sur la contribution essentielle de nos partenaires tant institutionnels que communautaires. Je tiens à les remercier sincèrement. Cette collaboration de tous les instants témoigne de notre volonté commune de faire de Montréal une ville sûre où toutes et tous se sentent en sécurité.

Mission du SPVM



Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de **protéger la vie et les biens des citoyens; de maintenir la paix et la sécurité publique; de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et règlements en vigueur** (articles 48 et 69 de la Loi sur la police, L.R.Q. c. P-13.1).

En partenariat avec les institutions, les groupes communautaires et les populations, le SPVM s'engage à réduire la criminalité, à améliorer le bilan routier, à favoriser le sentiment de sécurité de même qu'à développer un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

Notre environnement et les populations montréalaises

Le SPVM est le deuxième service de police municipal en importance au Canada
et le huitième en Amérique du Nord.

Notre environnement



Superficie du territoire¹
498 km²



4 050 km
de voies de circulation²



Un
aéroport
international



Territoire divisé en
4 régions
géographiques



19
arrondissements
15
municipalités liées



4,6 millions
de déplacements
quotidiens sur l'île
de Montréal³



Le plus important
port maritime
de l'Est du Canada



28 postes
de quartier
(PDQ) répartis sur
l'île de Montréal

Les populations montréalaises



Plus de
2,2 millions
d'habitant(e)s⁴



Près de **2**
Montréalais(es) sur **5**
appartiennent à une
minorité visible⁵



12 millions
de touristes en 2025⁶



Plus de
192 000
étudiant(e)s universitaires
dont près de
35 000
étudiant(e)s
étranger(-ère)s⁷

¹ Communauté métropolitaine de Montréal (2022) *Portraits territoriaux 2021*

² Communauté métropolitaine de Montréal (2021) *Occupation du sol 2020*

³ Agence régionale de transport de Montréal (2020) *Enquête Origine-destination 2018*

⁴ Institut de la statistique du Québec (2025) *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*

⁵ Statistique Canada (2022) *Recensement de la population de 2021*

⁶ Tourisme Montréal (2026) *Bilan annuel 2025*

⁷ Bureau de la coopération interuniversitaire (2025) *Données relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2025*



Planification stratégique 2024-2026

Trois grandes orientations guident le SPVM dans la réalisation de sa mission :

1. Se mériter la confiance de la population, de toutes les populations de Montréal.
2. Être rassurant pour la population et être craint du monde criminel.
3. Retrouver pleinement la capacité d'agir.

La réalisation du Plan stratégique 2024-2026 s'est poursuivie en 2025. Élaboré à la suite d'exercices de consultation et d'analyse menés auprès des citoyennes et citoyens, des partenaires et des membres du personnel, ce plan vise à renforcer la confiance de l'ensemble des populations, à soutenir l'innovation dans les pratiques policières et à contribuer à un environnement sécuritaire et inclusif. Il insuffle une vision orientée vers une police de concertation proactive et intégrée, où le lien sacré avec la population et le rapprochement avec toutes les communautés demeurent au cœur des actions. Ce plan soutient la mission du SPVM en structurant les interventions, en renforçant la capacité d'adaptation et en favorisant une réponse cohérente, concertée et efficace aux enjeux de sécurité publique.

Plusieurs initiatives ont été effectuées en 2025 :

- Réalisation du Plan d'action interne en matière de relations avec les communautés autochtones 2023-2025 ;
- Actualisation de l'offre de service par la mise en place d'un second comptoir mobile visant à bonifier l'accompagnement offert aux citoyennes et citoyens ;
- Renforcement des liens avec les communautés et les partenaires communautaires par la mise en place de mécanismes de communication favorisant le dialogue et le soutien.

D'autres actions se poursuivront :

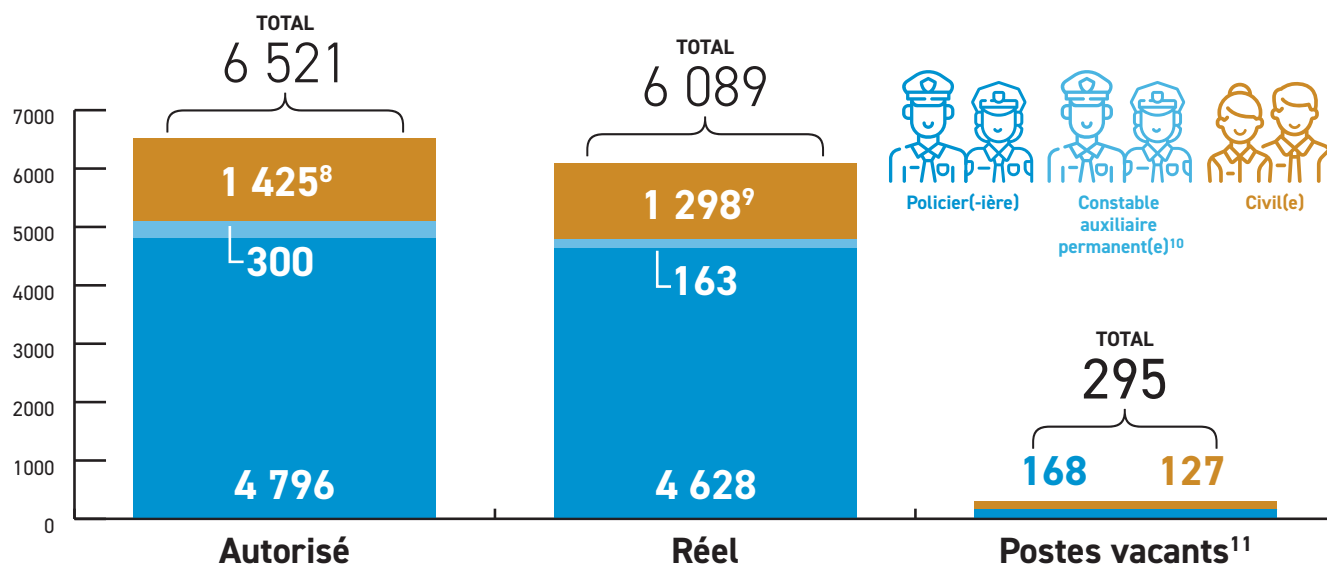
- Plan de lutte au contre les discriminations et le racisme 2025-2028 ;
- Plan d'action en équité, diversité et inclusion 2024-2027.

En somme, les actions réalisées depuis la mise en place du plan stratégique, de même que celles en cours, témoignent d'un engagement concret à renforcer les pratiques et les relations avec l'ensemble des populations. Dans la continuité de sa planification stratégique, le SPVM poursuit ses efforts pour faire évoluer le modèle policier et répondre aux besoins et aux attentes de celles-ci.



Statistiques démographiques

EFFECTIF TOTAL AUTORISÉ ET RÉEL AU 31 DÉCEMBRE 2025



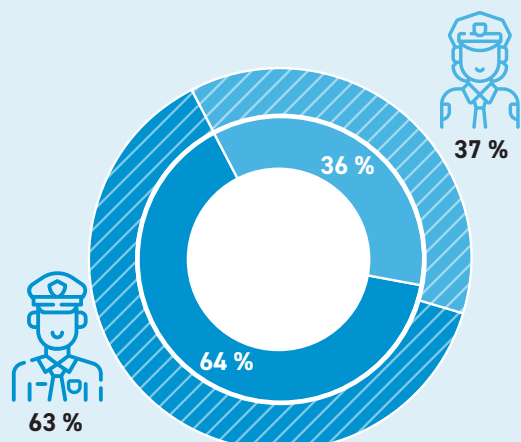
⁸ Incluant les postes à statut permanent et temporaire.

⁹ Certaines fonctions du SPVM bénéficient de banques d'employé(e)s surnuméraires. À titre d'exemple, une banque de brigadières et brigadiers scolaires surnuméraires (sur appel) est disponible afin d'assurer le remplacement des brigadières et brigadiers scolaires permanent(e)s en cas de besoin. Ce faisant, au 31 décembre 2025, le SPVM pouvait compter sur 1 509 personnes disponibles à l'emploi pour les 1 298 postes civils comblés.

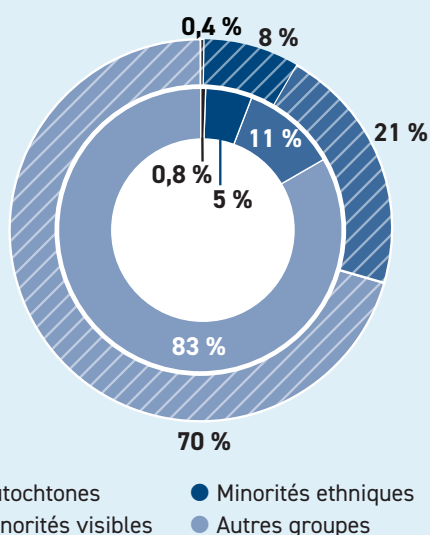
¹⁰ Afin de compenser la perte de prestation découlant de diverses absences de policières et policiers, le SPVM a recours à des CAP dont le nombre varie annuellement et peut atteindre un maximum de 300.

¹¹ Puisque les constables auxiliaires permanents (CAP) comblent des absences et non des postes vacants, le nombre de postes vacants est calculé sur la base des postes policiers et civils seulement.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER ET DES EMBAUCHES 2025 SELON LE SEXE



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER ET DES EMBAUCHES 2025 SELON L'APPARTENANCE ETHNOCULTURELLE¹²



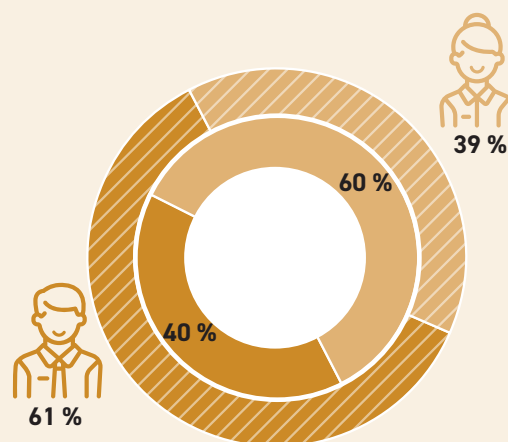
● Autochtones ● Minorités ethniques
● Minorités visibles ● Autres groupes



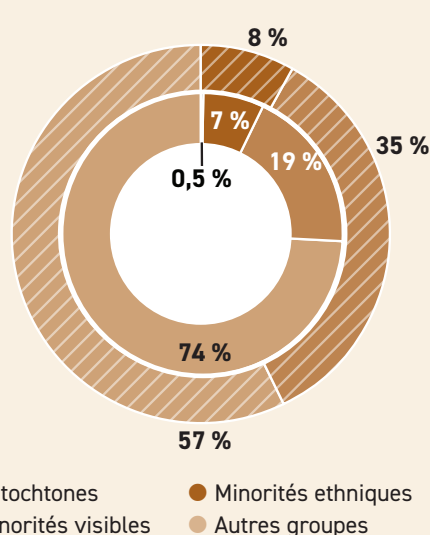
Embauche de
ressources
policières 2025

263

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL ET DES EMBAUCHES 2025 SELON LE SEXE



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL ET DES EMBAUCHES 2025 SELON L'APPARTENANCE ETHNOCULTURELLE



● Autochtones ● Minorités ethniques
● Minorités visibles ● Autres groupes



Embauche de
ressources
civiles 2025

186

Embauches 2025

Effectif total

¹² La terminologie utilisée pour chacun des groupes provient du Programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal. L'appartenance à ces groupes est autodéterminée.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégorie d'emploi	Nombre	%
Col blanc	675	47,4
Col bleu	25	1,8
Brigadier(-ière) scolaire	558	39,2
Professionnel(le)	117	8,2
Cadre	50	3,5
TOTAL	1 425	100,0

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER SELON LE GRADE

Grade	Nombre	%
Agent(e)	3 392	70,8
Sergent(e)	376	7,8
Sergent(e)-détective	760	15,9
Lieutenant(e)	52	1,1
Lieutenant(e)-détective	91	1,9
Commandant(e)	85	1,8
Inspecteur(-trice)	20	0,4
Inspecteur(-trice)-chef(-fe)	11	0,2
Directeur(-trice) adjoint(e)	3	0,1
Directeur(-trice)	1	0,0
TOTAL	4 791	100,0

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER PAR GROUPE D'ÂGE

Groupe d'âge	Nombre	%
18-24 ans	384	8,0
25-29 ans	645	13,5
30-34 ans	804	16,8
35-39 ans	652	13,6
40-44 ans	649	13,5
45-49 ans	801	16,7
50-54 ans	645	13,5
55-59 ans	179	3,7
60 ans et plus	32	0,7
TOTAL	4 791	100,0

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE SERVICE

Années de service	Nombre	%
0 à 4 ans	1 204	25,1
5 à 9 ans	697	14,5
10 à 14 ans	569	11,9
15 à 19 ans	632	13,2
20 à 24 ans	737	15,4
25 à 29 ans	898	18,7
30 à 34 ans	43	0,9
35 ans et plus	11	0,2
TOTAL	4 791	100,0

NIVEAU DE SCOLARITÉ LE PLUS ÉLEVÉ COMPLÉTÉ - EFFECTIF POLICIER

Niveau de scolarité	Nombre	%
Diplôme de l'École nationale de police du Québec (ou équivalent)	3 174	66,2
Programme court universitaire	468	9,8
Certificat ou mineure	696	14,5
Majeure	11	0,2
Baccalauréat	373	7,8
Maîtrise ou D.E.S.S.	67	1,4
Doctorat	2	0,0
TOTAL	4 791	100,0



Demandes d'intervention

NOMBRE D'APPELS REÇUS À LA CENTRALE 911 – TEMPS DE RÉPONSE ET DE TRAITEMENT

	2024	2025	Variation 2024/2025
Nombre total des appels entrants sur la ligne 911	1 396 423	1 358 860	-
Nombre d'appels traités sur des lignes partenaires ¹³	22 567	23 290	+
NOMBRE TOTAL D'APPELS TRAITÉS PAR LA CENTRALE 911	1 418 990	1 382 150	-
Nombre d'appels au 514 280-2222 (appels non urgents)	26 270	35 110	+
Temps de réponse (secondes)	3	2	-
Temps de traitement (secondes)	154	162	+

En 2025, le personnel de la Centrale 911 a répondu à 1 382 150 appels nécessitant la présence d'un service d'urgence (service de police, service de sécurité incendie, service ambulancier). De ce nombre, près de 380 000 appels (27,5 %) nécessitaient l'intervention du SPVM et ont été répartis aux policières et policiers pour une prise en charge. Cette statistique demeure relativement stable d'une année à l'autre bien qu'on observe une légère diminution (-0,3 %) dans le nombre d'appels répartis par rapport à 2024 et comparativement à la moyenne des cinq dernières années (-8,5 %).

NOMBRE D'APPELS RÉPARTIS PAR RÉGION SELON LEUR PRIORITÉ

Code de priorité	Région Ouest	Région Sud	Région Nord	Région Est	Total par priorité
1	2 779	2 965	2 611	2 298	10 653
2	54 776	59 558	53 766	46 929	215 029
3	36 421	33 487	36 498	28 514	134 920
4	4 430	3 446	4 565	4 120	16 561
5	434	633	412	404	1 883
6	9	8	11	8	36
7	189	308	202	124	823
P ¹⁴	5	7	4	1	17
TOTAL	99 043	100 412	98 069	82 398	379 922

¹³ Comprend les lignes suivantes : ligne destinée aux policières et policiers pour faire une demande de véhicule ou de ressource, lignes destinées aux intervenantes et intervenants pour faire une demande d'intervention ou demande d'information.

¹⁴ Appel au 911 pour assistance immédiate à une policière ou un policier.



Passage au réseau téléphonique 911 de prochaine génération

Depuis le 10 novembre 2025, la Centrale d'appels d'urgence du SPVM est connectée au réseau téléphonique 911 de prochaine génération. Cette modernisation, menée avec succès par les équipes du SPVM, du Service des technologies de l'information, du Service de la gestion et de la planification des immeubles de la Ville de Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal, permet de renforcer la sécurité et la fiabilité des communications d'urgence.

La technologie qui soutient le système apporte plusieurs améliorations. En plus de permettre une localisation plus précise, elle accroît la fiabilité et la cybersécurité, et offre la possibilité d'évoluer avec les technologies futures. En effet, au cours des prochaines années, il sera possible de transmettre aux services d'urgence des textos, photos et vidéos en temps réel.

NOMBRE D'APPELS RÉPARTIS PAR ANNÉE SELON LEUR PRIORITÉ

Code de priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/ 2025	2025/ moyenne 5 ans
1	8 481	9 098	9 702	10 356	10 521	10 653	1,3	10,6
2	173 436	175 443	183 333	197 710	208 022	215 029	3,4	14,6
3	182 607	161 764	155 547	155 017	142 900	134 920	-5,6	-15,4
4	60 449	74 533	83 890	36 697	16 623	16 561	-0,4	-69,6
5	3 279	3 100	2 573	2 356	2 122	1 883	-11,3	-29,9
6	1 984	113	87	55	42	36	-14,3	-92,1
7	892	950	807	835	843	823	-2,4	-4,9
P	9	4	6	12	6	17	183,3	129,7
TOTAL	431 137	425 005	435 945	403 038	381 079	379 922	-0,3	-8,5

TEMPS MOYEN DE RÉPONSE¹⁵ AUX APPELS DE PRIORITÉ 1

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2024/2025
Temps moyen de réponse (minutes)	5 m 49 s	6 m 05 s	6 m 10 s	6 m 23 s	6 m 36 s	6 m 22 s	- 14 s

STATISTIQUES DU SYSTÈME ADMINISTRATIF DE GESTION DES ALARMES (SAGA)

	2024	2025	Variation 2024/2025
NOMBRE TOTAL D'ALARMES FONDÉES	909	925	+
Cambriolages	733	765	+
Vols qualifiés	176	160	-
NOMBRE TOTAL D'ALARMES NON FONDÉES	25 057	22 568	-
Cambriolages	23 427	21 041	-
Vols qualifiés	1 630	1 527	-
MONTANT PERÇU EN AMENDES POUR ALARMES NON FONDÉES (\$)	2 395 893	2 182 965	-

RAPPORTS DE POLICE EN LIGNE

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
Nombre de demandes reçues par Internet							2024/ 2025	2025/ moyenne 5 ans
MÉFAITS	1 313	1 241	1 276	1 455	1 613	1 568	-2,8	13,7
Méfaits par graffitis	268	267	298	151	190	201	5,8	-14,4
Méfaits sur véhicule	853	783	818	1 125	1 067	960	-10,0	3,3
Autres méfaits	192	191	160	179	356	407	14,3	88,8
OBJETS PERDUS	1 986	1 999	2 361	2 428	2 078	2 162	4,0	-0,4
VOLS	6 102	6 399	7 261	7 915	6 871	7 558	10,0	9,4
Vols dans ou sur un véhicule	2 644	2 819	3 056	2 778	2 408	2 064	-14,3	-24,7
Vols de bicyclettes	1 055	1 061	1 109	1 200	1 149	1 254	9,1	12,5
Autres vols	2 403	2 519	3 096	3 937	3 314	4 240	27,9	38,8
INCIDENTS À CARACTÈRE HAINEUX	21	26	22	3	34	67	97,1	216,0
DEMANDES REJETÉES OU REDIRIGÉES POUR TRAITEMENT ADÉQUAT	2 993	2 949	2 642	2 815	4 396	5 367	22,1	69,9
SIGNALEMENTS DE NON-RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES LIÉES À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE	4 727	3 317	311	-	-	-	-	-
TOTAL	17 142	15 931	13 873	14 616	14 992	16 722	11,5	9,2

15 Délai calculé entre le moment où l'appel est inscrit à la Centrale 911 et le moment où les policières et policiers sont présents sur les lieux.

En 2025, le SPVM a reçu un total de 16 722 demandes de rédaction de rapport de police en ligne. De ce nombre, 5 367 demandes ont été rejetées ou redirigées vers les policières et les policiers pour un traitement adéquat. Le volume plus élevé de demandes rejetées ou redirigées depuis 2024 s'explique par le suivi et la vérification de dossiers d'années antérieures. On observe une hausse de 11,5 % de l'utilisation des rapports en ligne en 2025 par rapport à 2024 et de 9,2 % par rapport à la moyenne de 2020 à 2024. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des signalements de certains types de vols.



Signaler une situation en ligne

Si vous êtes victime d'un méfait, d'un vol ou de vandalisme ou encore, si vous souhaitez rapporter un objet perdu, vous pouvez remplir vous-même un **rapport de police en ligne** sans avoir à vous déplacer dans un PDQ.

Si l'incident dont vous êtes victime comporte des éléments d'enquête, c'est-à-dire s'il y a présence d'une personne suspecte ou témoin, d'éléments de preuve ou s'il s'agit d'une infraction criminelle à caractère haineux, vous devez composer le 911.

Rapprochement avec les populations et stratégies d'action

Le Réseau de concertation local

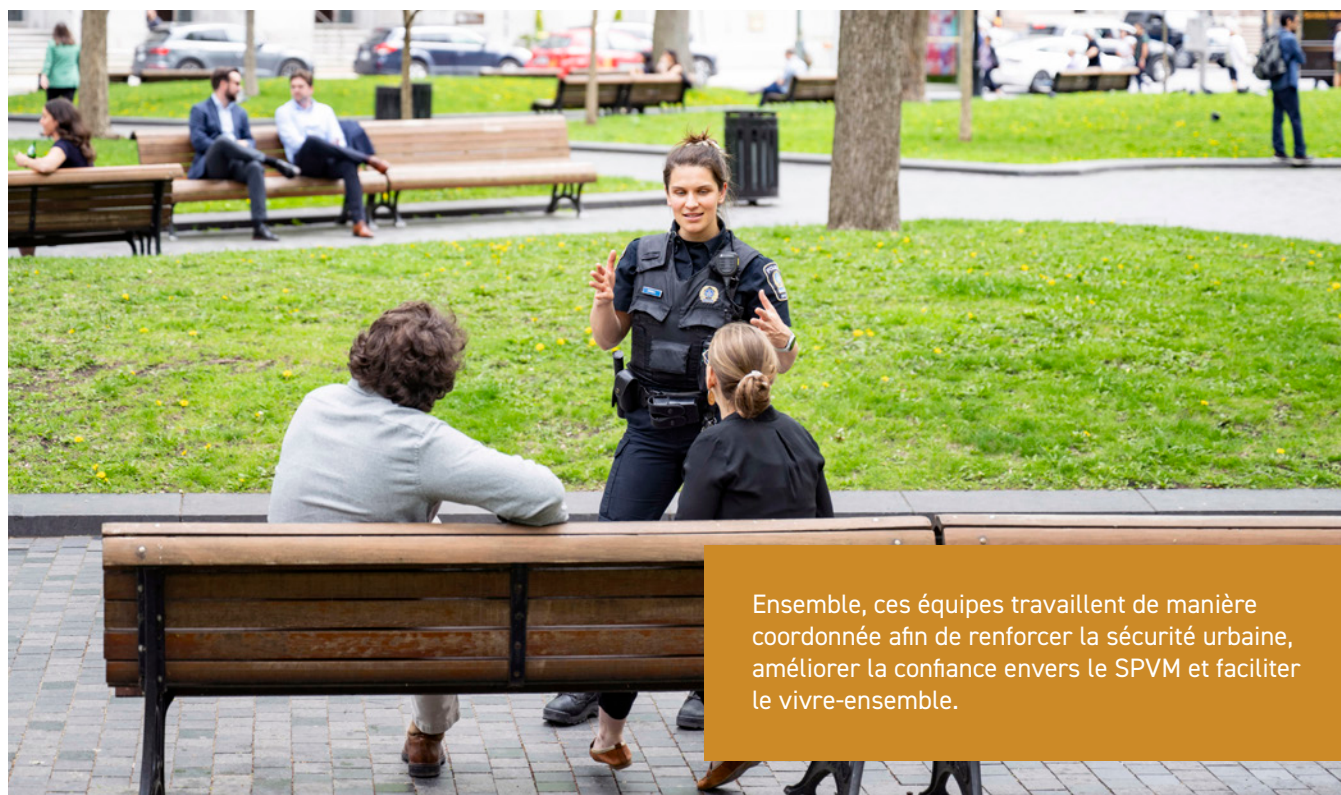
Le SPVM a amorcé une transformation majeure de son modèle d'intervention communautaire avec la création du Réseau de concertation local. Cette initiative est née d'un constat largement partagé par les citoyennes et citoyens, les organismes communautaires, les commerçantes et commerçants et les institutions : les enjeux vécus dans les quartiers – qu'ils touchent la précarité, la santé mentale, l'itinérance, la consommation, le partage de l'espace public ou même la violence armée – nécessitent une approche intégrée et résolument collaborative. Dans ce contexte, le SPVM a fait évoluer son modèle, passant d'un type centré sur la proximité à une vision élargie de police de concertation, où le dialogue, la co-construction et la responsabilité partagée occupent une place centrale.

Le Réseau de concertation local vise à instaurer une approche policière proactive et humaine, ancrée dans les préoccupations des personnes qui vivent ou fréquentent les quartiers de Montréal. Cette nouvelle structure réunit, sous une même logique d'action, des patrouilleuses et patrouilleurs à pied ou à vélo, des conseillères et conseillers en

développement communautaire, ainsi que des agentes et agents sociocommunautaires. Ensemble, ces équipes travaillent de manière coordonnée afin de renforcer la sécurité urbaine, améliorer la confiance envers le SPVM et faciliter le vivre-ensemble. Le Réseau intervient en amont, directement dans les milieux de vie, en allant à la rencontre de la population, des commerçantes et commerçants ainsi que des partenaires communautaires pour comprendre les enjeux, désamorcer les tensions et trouver des solutions durables aux problématiques de sécurité.

Ce nouveau modèle s'appuie sur un équilibre entre concertation, prévention et répression, permettant d'agir efficacement à court, moyen et long terme. Il met de l'avant une vision où la sécurité est un bien collectif, élaboré avec la contribution active de toutes et tous.

Le Réseau de concertation local permet au SPVM de consolider les liens avec les communautés, d'humaniser davantage ses interventions et d'offrir une réponse adaptée et durable aux réalités évolutives des milieux montréalais.



Ensemble, ces équipes travaillent de manière coordonnée afin de renforcer la sécurité urbaine, améliorer la confiance envers le SPVM et faciliter le vivre-ensemble.



Grâce à cette nouvelle structure, la population bénéficie d'un service plus humain, plus proactif et davantage ancré dans la réalité de son milieu de vie.

Nouvelle offre de services des PDQ 21 et 22

En 2025, le SPVM a concrétisé une nouvelle offre de service destinée à mieux répondre aux enjeux de criminalité, de partage de l'espace public et de vulnérabilité propres au centre-ville de Montréal. Les effectifs des postes de quartier 21 et 22 ont été regroupés sous un même toit dans les locaux du PDQ 21. Un comptoir de service demeure accessible dans les locaux de l'ancien PDQ 22, assurant ainsi une continuité essentielle dans l'accueil et le soutien aux citoyennes et citoyens. Cette consolidation opérationnelle a permis de créer un environnement intégré où les expertises se complètent et se renforcent mutuellement.

Deux grandes équipes ont été formées : l'une entièrement dédiée à la réponse aux appels d'urgence en continu, et l'autre orientée vers la résolution de problématiques criminelles et sociales. Cette dernière réunit, entre autres, des patrouilleuses et patrouilleurs à pied, des agentes et agents sociocommunautaires ainsi que des enquêteuses et enquêteurs.

Dans les années à venir, cette offre de service permettra d'augmenter la présence policière proactive et visible dans les milieux de vie. Les équipes développeront une connaissance encore plus fine des dynamiques locales et renforceront la collaboration avec les réseaux de la santé, des services sociaux et du milieu communautaire. Elles seront ainsi mieux outillées pour intervenir en amont, soutenir les clientèles vulnérables et prendre en charge les problématiques complexes de manière intégrée.

Grâce à cette nouvelle structure, la population bénéficie d'un service plus humain, plus proactif et davantage ancré dans la réalité de son milieu de vie, notamment grâce à des interventions plus rapides, une présence accrue dans les espaces publics, une écoute attentive des préoccupations locales, et une capacité renforcée à proposer des solutions adaptées et concertées.

Immersion Montréal : un programme élargi qui renforce la relation entre le SPVM et les populations

Depuis 2023, le programme Immersion Montréal fait partie intégrante de la formation des nouvelles recrues embauchées au SPVM. En 2025, son application a été étendue afin d'être intégrée au parcours de développement des nouveaux cadres policières et policiers. Ainsi, 27 nouvelles et nouveaux cadres ont participé à des rencontres avec des citoyennes et citoyens, organismes communautaires, leaders locaux et partenaires institutionnels.

Le programme offre l'occasion d'établir un contact direct avec les communautés, et ce, hors des contextes d'intervention. Les échanges se font dans un esprit de dialogue, ce qui contribue à mieux saisir les préoccupations, à développer une sensibilité aux enjeux sociaux et à intégrer des solutions inspirées du terrain. Cette expérience représente un atout majeur lorsque ces nouvelles et nouveaux cadres seront appelés à diriger des équipes et à élaborer des stratégies d'intervention adaptées aux réalités du milieu. Elle favorise l'adoption d'une approche policière axée sur la prévention, la collaboration et la résolution de problèmes.

Immersion Montréal contribue au renforcement de la confiance des populations envers le SPVM. En investissant dans la formation de ses leaders, l'organisation réaffirme sa volonté de demeurer à l'écoute des populations et de s'adapter à la réalité d'une société en constante évolution.



Les échanges se font dans un esprit de dialogue, ce qui contribue à mieux saisir les préoccupations, à développer une sensibilité aux enjeux sociaux et à intégrer des solutions inspirées du terrain.

Politique actualisée des interpellations

Le SPVM a franchi une nouvelle étape importante dans l'évolution de ses pratiques en procédant à l'actualisation de sa Politique sur l'interpellation policière. Cette démarche s'inscrit dans la volonté continue de l'organisation de renforcer la confiance du public et d'assurer des interventions empreintes de professionnalisme, de transparence et de respect des droits et libertés de toutes les personnes rencontrées.

Cette mise à jour découle d'un vaste travail de réflexion amorcé après la mise en œuvre de la première politique en interpellation policière, des rapports indépendants, et à la suite de consultations internes et externes menées auprès de partenaires institutionnels et d'acteurs de la société civile. Ces consultations ont permis de dégager des attentes claires : réduire les interpellations répétées sans motif valable, éviter les pratiques perçues comme disproportionnées, garantir les droits fondamentaux, et assurer un encadrement rigoureux des interventions.



En actualisant sa politique d'interpellation, le SPVM réitère son engagement envers une police moderne, responsable et attentive aux préoccupations des populations.

La version actualisée apporte plusieurs clarifications essentielles, notamment une définition modernisée des concepts clés qui encadrent l'intervention policière : faits observables, motif oblique, interaction sociale, interception routière et détention aux fins d'enquête. Ces précisions visent à soutenir les policières et policiers dans l'exercice de leur jugement professionnel et à assurer une distinction claire entre les différents types d'interactions possibles.

L'un des éléments phares de l'actualisation consiste à demander aux policières et policiers d'informer toute personne interpellée, dès le début de l'intervention, de la raison de l'interpellation, ainsi que du fait qu'elle est libre de quitter. Ces mentions permettent de clarifier que l'interpellation n'est pas une détention et visent à réduire les risques de détention psychologique. Les policières et policiers doivent également documenter ces mentions lorsqu'une fiche d'interpellation est remplie.

La politique révisée encadre aussi de manière plus précise les objectifs pouvant justifier une interpellation, qui doivent s'appuyer sur des faits observables et demeurer strictement liés à la mission du SPVM : assister une personne en besoin, identifier une personne recherchée ou obtenir des informations pertinentes à la prévention ou à la détection d'infractions ou d'activités illégales.

Pour accompagner sa mise en œuvre, l'organisation peut compter sur l'équipe des coachs en interactions policières. Leur mission est de former, soutenir et guider les effectifs dans leurs interactions et interventions auprès des citoyennes et citoyens, en respect des politiques mises en place. Cette équipe joue un rôle central dans l'amélioration continue des pratiques et dans le dialogue avec les unités opérationnelles.

Par cette actualisation, le SPVM réitère son engagement envers une police moderne, responsable et attentive aux préoccupations des populations. Cette évolution s'inscrit dans une démarche plus large visant à consolider le lien de confiance avec l'ensemble des communautés montréalaises.



À l'échelle du SPVM et de la communauté, le projet contribue à renforcer la collaboration et à améliorer les relations police-communauté.

Jumelage avec une policière ou un policier

En 2025, le SPVM a lancé officiellement le projet « Jumelage avec une policière ou un policier », en collaboration avec plusieurs partenaires communautaires. Ce projet pilote vise à créer des liens humains et durables entre 15 jeunes et 15 policières et policiers provenant de différents postes de quartier. Il s'adresse aux personnes âgées de 12 à 30 ans, dans un contexte où les relations entre la jeunesse et les forces policières sont souvent marquées par la méfiance, les préjugés et une distance sociale croissante. Par le biais d'activités d'échange et d'expériences immersives, l'initiative favorise la communication et la confiance.

En mettant de l'avant des espaces de dialogue authentique et des activités partagées, le projet permet aux participantes et participants de dépasser leurs rôles habituels. Les jeunes peuvent découvrir une facette plus humaine du travail policier, tandis que les policières et policiers développent une meilleure compréhension des réalités, des préoccupations et des défis vécus par les jeunes. Cette approche contribue à briser les barrières, à réduire les tensions et à favoriser des relations fondées sur le respect et l'écoute.

Les retombées du projet sont significatives pour l'ensemble des parties prenantes. Pour les jeunes, il favorise un sentiment de reconnaissance, de sécurité et une perception plus positive des institutions policières.



Pour les policières et policiers, il constitue une occasion de développer des compétences de savoir-être essentielles, telles que l'empathie, l'écoute active et la communication. Le projet contribue à renforcer la collaboration et à améliorer les relations entre le SPVM et la communauté.

Infractions au Code criminel



Un bilan mensuel sur la criminalité désormais accessible

En plus du Rapport annuel publié chaque année, le SPVM rend désormais accessible les données de criminalité sur le site des données ouvertes de la Ville de Montréal. L'outil de visualisation interactif permet de consulter les statistiques criminelles selon les territoires géographiques, ainsi que par mois, trimestre ou année.

Rendez-vous sur donnees.montreal.ca.

Les tableaux suivants présentent les statistiques sur la criminalité pour l'année 2025 ainsi que la variation en pourcentage de 2024 à 2025, mais également la variation par rapport aux cinq années précédentes.

VARIATION DE LA CRIMINALITÉ

Infractions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Crimes contre la personne	22 984	25 130	27 390	31 009	33 286	33 139	-0,4	18,5
Crimes contre la propriété	45 477	46 400	56 224	62 384	62 611	59 999	-4,2	9,8
Autres infractions au Code criminel	7 404	7 218	7 538	8 670	9 599	9 754	1,6	20,6
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	75 865	78 748	91 152	102 063	105 496	102 892	-2,5	13,5
Autres lois et règlements	11 977	16 173	9 901	10 571	10 233	10 228	0,0	-13,1
TOTAL GLOBAL	87 842	94 921	101 053	112 634	115 729	113 120	-2,3	10,4

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

Le bilan général des infractions au Code criminel de l'année 2025 est relativement similaire à celui de 2024. En effet, celui-ci a connu une légère diminution de 2,3 % en 2025 par rapport à 2024 et une hausse de 10,4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Compte tenu du poids des années de pandémie, la moyenne des cinq dernières années constitue un point de comparaison moins représentatif. Ce faisant, les variations de la criminalité présentées dans cette section du rapport se concentreront principalement sur les deux dernières années. Ainsi, on observe que les crimes contre la personne et les crimes contre la propriété ont diminué respectivement de 0,4 % et de 4,2 % tandis que les autres infractions au Code criminel ont augmenté de 1,6 % et que les infractions aux autres lois et règlements sont restées stables par rapport à 2024.

L'évolution de la criminalité demeure au cœur des priorités du SPVM. Tout au long de l'année, des actions concrètes sont déployées afin d'assurer la sécurité de la population. Les communautés peuvent compter sur l'engagement constant d'un personnel dévoué, qui place la protection des citoyennes et des citoyens au centre de ses interventions.

CRIMES CONTRE LA PERSONNE

Infractions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Homicides	25	37	42	31	31	31	0,0	-6,6
Autres infractions entraînant la mort	2	1	2	3	2	7	250,0	250,0
Tentatives de meurtre	131	139	100	110	84	63	-25,0	-44,1
Voies de fait	12 970	14 233	15 818	17 934	19 159	19 162	0,0	19,6
Agressions sexuelles	1 797	2 365	2 208	2 182	2 367	2 503	5,7	14,6
Vols qualifiés	1 983	2 102	2 468	3 111	3 197	3 163	-1,1	23,0
Autres infractions contre la personne	6 076	6 253	6 752	7 638	8 446	8 210	-2,8	16,7
TOTAL	22 984	25 130	27 390	31 009	33 286	33 139	-0,4	18,5

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

En 2025, 33 139 crimes contre la personne ont été signalés au SPVM, ce qui représente un portrait similaire à 2024. Le nombre d'homicides est demeuré inchangé, avec 31 événements recensés en 2024 et en 2025. Le nombre de dossiers de négligence criminelle ou autres infractions entraînant la mort a cependant augmenté de façon importante en 2025. Alors qu'on rapporte en moyenne deux événements de ce type par année, on en compte sept en 2025. Ces situations sont plus souvent qu'autrement liées à des décès de personnes âgées vulnérables. Les tentatives de meurtre ont, quant à elles, poursuivi leur tendance à la baisse, passant de 84 à 63, soit une diminution de 25 %. Au total, on dénombre moins d'homicides, d'autres infractions entraînant la mort et de tentatives de meurtre en 2025 (n = 102) qu'au cours des dernières années (moyenne = 148). Comme l'année dernière, la problématique de la violence armée contribue plus faiblement au portrait observé qu'au cours des années antérieures. En effet, moins du tiers des homicides et des tentatives de meurtre commis sur le territoire du SPVM en 2025 impliquaient la présence ou l'utilisation d'une arme à feu ([voir tableau Armes à feu](#)) alors que cela représentait 40 % des homicides et la moitié des tentatives de meurtre commis en moyenne de 2020 à 2024.

Les voies de fait, qui représentent en moyenne près de 60 % de tous les crimes contre la personne, affichent un volume semblable à 2024. Les agressions sexuelles présentent une hausse de 5,7 %, atteignant 2 503 infractions, ce qui souligne la nécessité de maintenir les efforts de prévention et de soutien aux victimes d'agression sexuelle. La hausse observée est principalement liée à une augmentation des dossiers d'agression sexuelle et de contact sexuel.

Les vols qualifiés ont connu une baisse de 1,1 %, passant de 3 197 en 2024 à 3 163 événements en 2025. Cette diminution est principalement due à la diminution des dossiers d'extorsion sur une personne. Les autres infractions contre la personne ont diminué de 2,8 %, s'établissant à 8 209 infractions en 2025 en raison de la diminution des situations de profération de menaces et d'intimidation générale qui ont été signalées au SPVM en 2025.

Le bilan de 2025 fait ressortir un portrait généralement stable des infractions contre la personne, malgré des variations observées entre certaines catégories. Ces résultats témoignent de la complexité des phénomènes criminels et de l'importance de poursuivre des interventions ciblées et adaptées aux différentes réalités montréalaises.



La violence conjugale

La violence conjugale comprend des agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles, des actes de domination sur le plan économique, ainsi qu'une conduite contrôlante ou coercitive envers une ou un partenaire intime - qu'elles ou ils soient de même sexe ou non - ou envers les proches, les biens ou les animaux de compagnie de cette ou ce partenaire. La violence conjugale inclut également les situations où la ou le partenaire intime est la cible d'une infraction criminelle de la part de la personne suspecte, même si elle ou il n'en est pas la victime directe.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, le SPVM a enregistré un peu plus de 7 000 victimisations en contexte conjugal. À cela s'ajoutent 341 crimes contre la propriété et 1615 bris de conditions survenus dans un contexte de violence conjugale.

En 2024, le SPVM et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ont uni leurs efforts et ont lancé un projet pilote lié aux étranglements en contexte de violence conjugale. Des études démontrent que lorsqu'une personne tente d'étrangler sa ou son partenaire intime, il y a une augmentation significative du risque que la victime soit tuée par cette même personne dans le futur. C'est dans cette optique que cette initiative - une première au Québec - a vu le jour.

Inspiré des meilleures pratiques aux États-Unis, le projet pilote, avait été déployé dans l'est de l'île de Montréal et consistait à offrir, entre autres, une formation spécifique au personnel policier des postes de quartier et des unités aux enquêtes criminelles de l'est de la métropole, de même qu'aux procureures et procureurs du DPCP et à certains organismes partenaires.

À la suite de ce projet pilote, mené sur une période de 18 mois et dont les résultats se sont révélés significatifs, le SPVM a décidé d'implanter ce dernier de manière permanente sur l'ensemble de son territoire.

Projet Alliance

En 2025, le SPVM et la Sûreté du Québec (SQ) ont mené des frappes historiques dans le cadre du projet Alliance, qui vise à élucider plusieurs meurtres liés au crime organisé survenus à Montréal et ailleurs au Québec.

En juin, près de 150 policières et policiers du SPVM et de la SQ ont pris part à une vaste opération menée à Montréal, Laval, Blainville, Shefford, Saint-Lazare, Repentigny, Québec et Rosemère qui a conduit à l'arrestation de 11 suspects. Parmi les personnes arrêtées figuraient des présumés membres influents d'organisations criminelles bien implantées dans la grande région de Montréal et au Québec. Les suspects auraient participé à un ou plusieurs meurtres ou tentatives de meurtre, que ce soit à titre de commanditaire, d'exécutant ou de collaborateur, pour des crimes perpétrés entre 2011 et 2021.

Un autre suspect a ensuite été arrêté par la *Metro Vancouver Transit Police*. Celui-ci faisait partie également de la liste des 25 fugitifs les plus recherchés au Canada dans le cadre du Programme Bolo. Des mandats d'arrestation pour des suspects recherchés pour meurtre au premier degré, tentative de meurtre et complot demeurent en vigueur.

Cette opération démontre la volonté du SPVM de maintenir la pression sur les réseaux criminels organisés afin d'assurer la sécurité de la population. Il s'agit de l'une des enquêtes contre le crime organisé les plus importantes des dernières décennies au Canada.

Cette opération démontre la volonté du SPVM de maintenir la pression sur les réseaux criminels organisés afin d'assurer la sécurité de la population.





Optimisation du traitement des meurtres non résolus

En 2025, les effectifs de l'équipe dédiée aux meurtres non résolus ont été bonifiés afin d'optimiser le traitement de ces enquêtes et de rendre justice aux victimes. Les enquêteuses et enquêteurs ne négligent aucune piste. Certaines enquêtes peuvent bénéficier de nouvelles avancées technologiques et scientifiques, telles que la généalogie génétique. La génétique permet de trouver des personnes reliées génétiquement (ex. : cousins du 3^e degré), tandis que la généalogie permet d'établir des arbres généalogiques afin de cibler une famille d'intérêt. Cette technique permet de croiser l'ADN d'une personne suspecte avec des profils ADN qui se retrouvent dans des bases de données sur la généalogie alimentées par des gens qui ont donné leur consentement.

En 2025, le travail acharné des enquêteuses et enquêteurs a permis d'élucider notamment le meurtre de Catherine Daviau, une jeune femme de 26 ans assassinée en décembre 2008 dans son logement de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Grâce à une étroite collaboration avec le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et à l'utilisation de la généalogie génétique, les enquêteuses et enquêteurs ont pu identifier le meurtrier : Jacques Bolduc, décédé en 2021 alors qu'il purgeait une peine pour d'autres crimes. Ce dénouement marque la conclusion d'une enquête complexe et rigoureuse.

CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Infractions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Crimes d'incendie	386	383	401	538	501	457	-8,8	3,4
Introductions par effraction	6 067	5 072	6 306	6 546	6 362	6 729	5,8	10,8
Vols de véhicules à moteur	4 789	6 527	9 583	11 756	8 812	6 667	-24,3	-19,6
Vols simples	18 806	19 473	23 754	25 617	27 312	28 003	2,5	21,8
Possession de biens volés	506	530	695	841	783	789	0,8	17,6
Fraudes	9 048	8 618	9 420	10 445	11 617	10 967	-5,6	11,6
Méfais	5 875	5 797	6 065	6 641	7 224	6 387	-11,6	1,1
TOTAL	45 477	46 400	56 224	62 384	62 611	59 999	-4,2	9,8

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

Le nombre de crimes contre la propriété signalés au SPVM en 2025 s'élève à 59 999 infractions, ce qui représente une diminution de 4,2 % par rapport à 2024. Cette baisse générale inclut des variations nuancées selon les catégories d'infractions. Les vols de véhicules à moteur ont poursuivi la baisse débutée l'année dernière et présentent une diminution marquée de 24,3 %, passant de 8 812 à 6 667 événements. Cette variation constitue l'un des reculs les plus significatifs observés en 2025 et contribue fortement à la diminution globale des crimes contre la propriété. Les méfaits ont également connu une baisse avec 6 387 infractions recensées en 2025 comparativement à 7 224 en 2024, ce qui représente une diminution de 11,6 %. Les crimes d'incendie ont poursuivi leur baisse, passant de 501 à 457 événements, soit une diminution de 8,8 % comparativement à 2024. Les fraudes ont enregistré une diminution de 5,6 %, passant de 11 617 à 10 967 infractions. Celle-ci est principalement attribuable à un moins grand nombre de fraudes par ordinateur, de fraudes à l'identité, par carte de service et par chèque.

À l'inverse, certaines infractions contre la propriété affichent une hausse modérée. Les introductions par effraction ont augmenté de 5,8 %, totalisant 6 729 infractions en 2025. La hausse observée est principalement liée à l'augmentation des introductions par effraction dans une résidence privée et dans des établissements commerciaux ou publics. Les vols simples ont poursuivi leur progression, avec une augmentation de 2,5 %, atteignant 28 003 événements en 2025, demeurant ainsi la catégorie la plus fréquente parmi les crimes contre la propriété. La sous-catégorie de vols simples ayant le plus augmenté en 2025 est celle des vols de moins de 5000 \$. Il est difficile d'analyser de façon plus détaillée cette catégorie, mais on peut penser que les vols de colis contribuent fortement au portrait observé.

Les statistiques de 2025 indiquent un recul notable des crimes contre la propriété, attribuable principalement à la diminution des vols de véhicules à moteur et des méfaits. Ces résultats soulignent l'importance de maintenir des stratégies ciblées, tant en matière de prévention que d'intervention policière.

Crimes de violence visant des commerçantes et commerçants

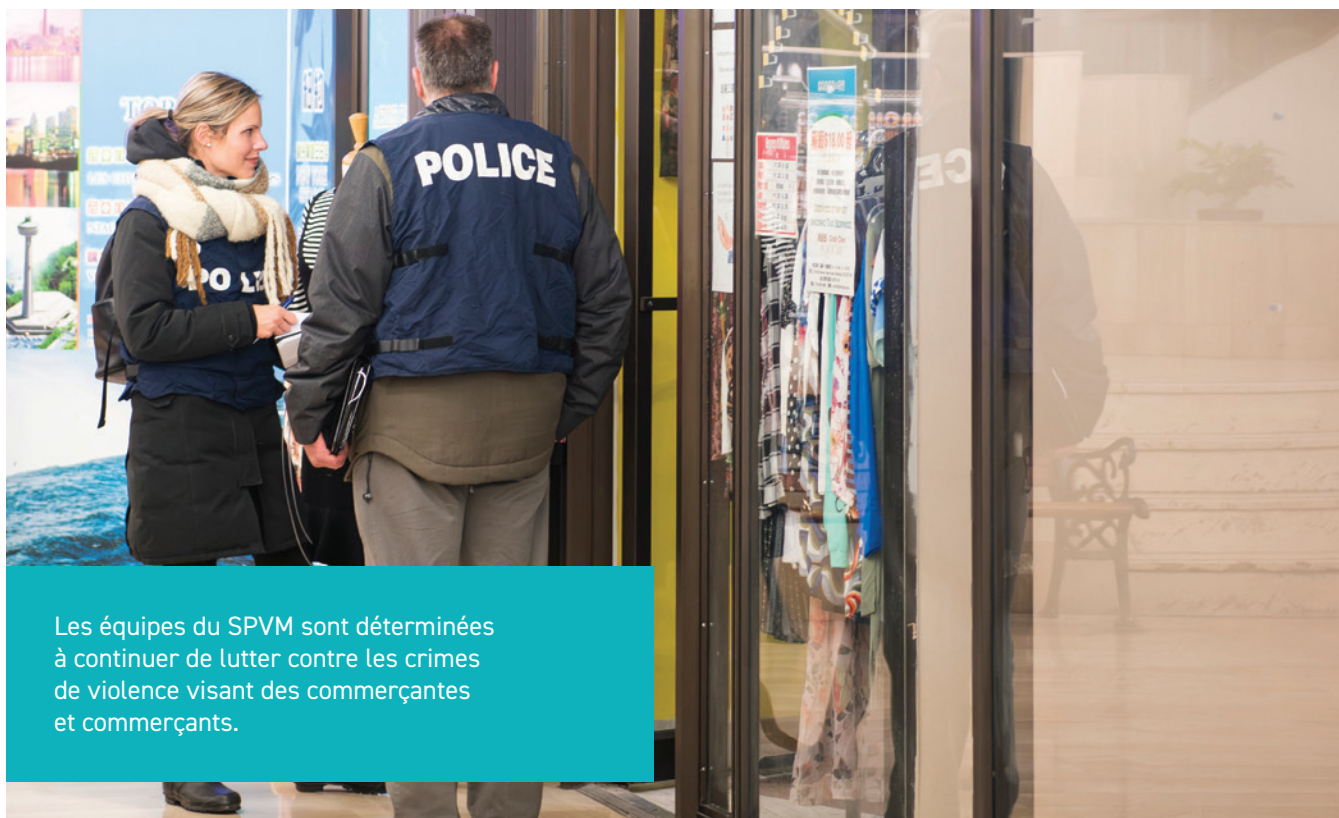
Le SPVM a multiplié les efforts dans la lutte contre les crimes de violence visant des commerçantes et commerçants en 2025. Rappelons que, dès 2024, le SPVM avait tendu publiquement la main aux commerçantes et commerçants ciblés par de tels actes criminels, en plus de confier la coordination opérationnelle des enquêtes à la Section du crime organisé.

Au cours de l'année 2025, le SPVM a renforcé sa présence sur le terrain et a déployé des actions ciblées :

- L'escouade Éclipse a intensifié sa présence dans les cafés, bars et restaurants de l'île de Montréal afin d'augmenter la visibilité policière et de recueillir du renseignement utile aux enquêtes.
- En parallèle, le projet Ensemble, qui regroupe les unités des postes de quartier et des enquêtes régionales, a été mis sur pied afin de favoriser une réponse intégrée. Les policières et policiers des postes de quartier ont effectué des visites de courtoisie auprès de commerçantes et commerçants et de partenaires à l'échelle locale, afin d'offrir du soutien et de partager des mesures de prévention. De leur côté, les unités des enquêtes régionales ont mis l'accent sur des dossiers liés à des crimes visant différents types de commerces : établissements licenciés, commerces de voitures, magasins d'articles de sport, etc.

- Le travail soutenu des différentes unités du SPVM a mené à plusieurs vagues d'arrestations au début de la saison estivale et à la fin de l'année 2025, qui ont été deux périodes marquées par une recrudescence d'événements de décharges d'armes à feu et de tentatives d'incendies criminels.

Les équipes du SPVM sont déterminées à continuer de lutter contre ces crimes de violence visant des commerçantes et commerçants. Elles travaillent en étroite collaboration avec d'autres corps de police, car ce phénomène n'est pas unique à la métropole.



Les équipes du SPVM sont déterminées à continuer de lutter contre les crimes de violence visant des commerçantes et commerçants.

AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Infractions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Infractions relatives aux armes à feu ¹⁶	251	376	433	518	451	344	-23,7	-15,2
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	5 820	5 553	5 928	6 780	7 594	7 939	4,5	25,3
Autres infractions	1 333	1 289	1 177	1 372	1 554	1 471	-5,3	9,4
TOTAL	7 404	7 218	7 538	8 670	9 599	9 754	1,6	20,6

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

En 2025, le nombre total d'autres infractions au Code criminel s'établit à 9 754, ce qui représente une augmentation de 1,6 % par rapport à 2024. Les infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes (donc les infractions qui ne réfèrent pas à un crime contre la personne) ont connu une diminution de 23,7 %, passant de 451 à 344 infractions. Cette baisse est liée à un moins grand nombre de dossiers de possessions d'arme. Les infractions contre l'administration de la loi et de la justice ont, quant à elles, poursuivi leur progression, enregistrant une augmentation de 4,5 % pour atteindre 7 939 infractions en 2025. Cette catégorie représente la part la plus importante des autres infractions au Code criminel et contribue principalement à la hausse globale observée. L'augmentation de 2024 à 2025 est liée à un plus grand nombre de dossiers de manquement aux conditions de probation et d'évasion de garde légale. Les autres infractions au Code criminel affichent une diminution de 5,3 %, passant de 1 554 à 1 471 infractions. Cette baisse est liée plus spécifiquement à une diminution du nombre de dossiers de possession et de distribution de pornographie juvénile. On remarque tout de même une augmentation du nombre de dossiers liés à de la monnaie contrefaite.

L'analyse des autres infractions au Code criminel révèle une légère augmentation en 2025, en grande partie liée à la hausse des infractions contre l'administration de la loi et de la justice, malgré des diminutions notables observées dans les infractions relatives aux armes à feu et les autres infractions au Code criminel.

AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS

Infractions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	1 844	1 683	1 602	1 763	1 932	2 188	13,3	24,0
Infractions aux lois fédérales	191	557	278	290	318	280	-11,9	-14,3
Infractions aux lois provinciales	2 081	6 500	717	401	530	664	25,3	-67,5
Règlements municipaux	7 861	7 433	7 304	8 117	7 453	7 096	-4,8	-7,0
TOTAL	11 977	16 173	9 901	10 571	10 233	10 228	0,0	-13,1

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

¹⁶ Infractions relatives aux armes à feu qui ne réfèrent pas à un crime contre la personne.

Le nombre d'infractions liées aux autres lois et règlements s'établit à 10 228 pour l'année 2025, ce qui reflète une stabilité par rapport à 2024. Cette situation résulte toutefois de tendances distinctes selon les types d'infractions.

Les infractions liées à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances connaissent une hausse de 13,3 %, passant de 1 932 à 2 188 infractions en 2025. Les infractions aux lois fédérales enregistrent une diminution de 11,9 %, avec 280 infractions recensées en 2025 comparativement à 318 l'année précédente. À l'inverse, les infractions aux lois provinciales affichent une augmentation marquée de 25,3 %, passant de 530 à 664 infractions. Les infractions aux règlements municipaux demeurent la catégorie la plus fréquente, avec 7 096 infractions constatées en 2025. Cette catégorie enregistre toutefois une baisse de 4,8 % par rapport à 2024, contribuant à atténuer les hausses observées dans d'autres catégories d'infractions.

Dans l'ensemble, l'année 2025 affiche une stabilité du nombre total d'infractions aux autres lois et règlements, marquée par une croissance des infractions liées aux drogues et aux lois provinciales, compensée par une diminution des infractions municipales et fédérales.



Le SPVM ne peut y arriver seul : la collaboration des populations est importante dans la lutte contre la violence armée. Toute personne détenant des informations susceptibles d'aider les policières et les policiers est invitée à communiquer avec le 911 ou avec un **PDQ**. De façon anonyme et confidentielle, il est également possible de contacter Info-Crime Montréal au 514 393-1133 ou par le biais du **formulaire** disponible en ligne.

ARMES À FEU

Infractions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
NOMBRE DE CRIMES CONTRE LA PERSONNE LORS DESQUELS UNE ARME À FEU ÉTAIT PRÉSENTE¹⁷⁻¹⁸	437	516	563	469	444	376	-15,3	-22,6
Homicides	5 (6)	17 (19)	18 (21)	9 (9)	11 (12)	9 (9)	-18,2 (-25,0)	-25,0 (-32,8)
Tentatives de meurtre	57 (78)	52 (71)	44 (60)	36 (53)	20 (28)	16 (20)	-20,0 (-28,6)	-61,7 (-65,5)
Décharges d'armes à feu	71	144	128	96	91	76	-16,5	-28,3
NOMBRE D'ARMES À FEU RÉCUPÉRÉES	1 017	959	1 145	1 281	1 387	1 220	-12,0	5,4
Armes saisies ¹⁹	711	628	719	788	734	500	-31,9	-30,2
Armes remises volontairement ²⁰	306	331	426	493	653	720	10,3	63,0

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

Le nombre de crimes contre la personne impliquant la présence ou l'utilisation d'une arme à feu en 2025 poursuit la baisse débutée en 2023 et présente une diminution de 15,3 % par rapport à 2024 et de 22,6 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Les homicides affichent une diminution de 25,0 % par rapport à 2024 et se situent 32,8 % sous la moyenne quinquennale. Les tentatives de meurtre s'inscrivent également dans cette tendance et présentent des diminutions de 28,6 % et de 65,5 % pour les mêmes périodes, traduisant un repli marqué de cette forme de violence armée. Les événements de décharges d'armes à feu ont également diminué de 16,5 % par rapport à 2024, avec 76 événements recensés en 2025 et de 28,3 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

Parallèlement, le nombre total d'armes à feu récupérées par le SPVM atteint 1 220 armes en 2025, ce qui correspond à une baisse de 12,0 % par rapport à 2024. Malgré ce recul annuel, le nombre d'armes récupérées demeure légèrement supérieur à la moyenne des cinq dernières années (+5,4 %), témoignant d'un niveau soutenu d'activités de récupération. Plus spécifiquement, les armes saisies enregistrent une diminution de 31,9 % sur un an, avec 500 armes récupérées,

et se situent 30,2 % sous la moyenne quinquennale. À l'inverse, les armes remises volontairement connaissent une hausse de 10,3 % par rapport à 2024, totalisant 720 armes, et demeurent nettement supérieures à la moyenne des cinq dernières années (+63,0 %). Cette progression soutenue contribue à atténuer la baisse observée des saisies et reflète une participation accrue de la population aux processus de remise volontaire.

L'évolution observée en 2025 indique un fléchissement des crimes violents impliquant une arme à feu, tant en comparaison annuelle que par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Bien que le volume total d'armes récupérées soit en baisse sur un an, il demeure comparable aux volumes récents, porté principalement par la hausse continue des remises volontaires. Ces résultats soulignent l'importance de poursuivre les efforts combinés en matière de prévention, de répression ciblée et de sensibilisation entourant la violence armée.

¹⁷ Il s'agit des crimes contre la personne (tout type confondu) où il y a mention, présence ou utilisation d'une arme à feu.

¹⁸ Nombre d'événements (nombre de victimes).

¹⁹ La section « Armes saisies » comprend les catégories suivantes : utilisée comme arme, saisie avec mandat, saisie sans mandat, saisie préventive, preuve, retrouvée, trouvée et abandonnée.

²⁰ La section « Armes remises volontairement » comprend les catégories suivantes : amnistie, remise volontaire/désistement, remise par une citoyenne ou un citoyen, et autre.

CLASSEMENT DES AFFAIRES CRIMINELLES

	2024			2025		
	Adultes MEA ²¹	Mineurs		Adultes MEA	Mineurs	
		MEA	SMA ²²		MEA	SMA
CRIMES CONTRE LA PERSONNE						
Homicides	17	1	0	36	2	0
Autres infractions entraînant la mort	2	0	0	3	0	0
Tentatives de meurtre	56	1	0	52	6	0
Voies de fait	6 662	376	53	6 546	342	38
Agressions sexuelles	503	61	2	491	36	0
Vols qualifiés	995	228	4	963	199	10
Autres infractions contre la personne	3 029	154	27	2 980	199	14
TOTAL PARTIEL	11 264	821	86	11 071	784	62
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ						
Crimes d'incendie	60	12	2	67	18	1
Introductions par effraction	1 077	51	45	1 130	81	50
Vols de véhicules à moteur	369	91	4	285	95	3
Vols simples	3 107	84	152	2 958	84	159
Possession de biens volés	413	39	4	389	53	5
Fraudes	660	19	2	514	21	2
Méfais	674	42	25	584	25	24
TOTAL PARTIEL	6 360	338	234	5 927	377	244
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL						
Infractions relatives aux armes à feu	209	26	4	179	24	1
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	5 474	212	17	5 593	261	10
Autres infractions	392	35	11	384	16	7
TOTAL PARTIEL	6 075	273	32	6 156	301	18
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	23 699	1 432	352	23 154	1 462	324
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS						
Loi réglementant certaines drogues et autres substances	1 432	48	2	1 836	32	6
Infractions aux lois fédérales	295	3	0	256	8	2
Infractions aux lois provinciales	523	18	4	701	23	5
Règlements municipaux	7 648	186	0	7 334	266	0
TOTAL PARTIEL	9 898	255	6	10 127	329	13
TOTAL GLOBAL	33 597	1 687	358	33 281	1 791	337

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

21 MEA : affaires classées avec mise en accusation.

22 Affaires classées sans mise en accusation où la personne suspecte est d'âge mineur. Les statuts des événements compris dans cette catégorie sont principalement les cas de déjudiciarisation où il y a eu retrait de la plainte ou application d'une mesure extrajudiciaire en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (pouvoir discrétionnaire, avertissement ou renvoi en justice alternative).

Acquisition d'un nouveau logiciel pour renforcer les capacités opérationnelles

Dans une volonté de modernisation et d'intégration des dernières avancées technologiques, le SPVM, en collaboration avec la Ville de Montréal et le Service des technologies de l'information, a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel d'analyse vidéo.

Propulsé par l'intelligence artificielle, le logiciel permet d'effectuer des recherches ou du repérage d'images à partir d'attributs spécifiques, dans des séquences vidéo enregistrées, en confirmant des éléments de preuve déjà recueillis. Les équipes d'enquête pourront identifier des attributs précis qu'ils souhaitent rechercher et le logiciel identifiera aussitôt les séquences vidéo où ces attributs sont présents et ce, sans que ces derniers n'aient à visionner l'ensemble des bandes vidéo. Par exemple, si un individu portant un chandail de couleur rouge est recherché, les enquêteuses et enquêteurs programmeront dans le logiciel les attributs suivants : « individu » et « chandail rouge ». Le logiciel identifiera toutes les séquences vidéo dans lesquelles apparaît un individu avec un haut de couleur rouge.

En plus d'augmenter l'efficacité opérationnelle du SPVM, le logiciel permettra aux enquêteuses et enquêteurs de réduire considérablement le temps de visionnement des séquences vidéo et des images afin de mettre à profit leur expertise sur d'autres fonctions d'enquêtes.

Le déploiement de ce logiciel s'inscrit dans le respect de la *Charte des données numériques de la Ville de Montréal*, qui encadre l'usage des technologies comportant des fonctions d'identification et de localisation.

CRIMES ET INCIDENTS HAINEUX

Nature des événements	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
NOMBRE DE CRIMES HAINEUX RAPPORTÉS	246	194	212	353	375	307	-18,1	9,5
MOTIVATIONS								
L'origine ethnique, l'origine nationale ou la couleur de peau	133	100	118	140	179	124	-30,7	-12,6
La langue	2	0	4	1	2	2	0,0	0,0
La religion	70	69	50	137	122	109	-10,7	25,9
Le sexe	7	4	13	18	29	18	-37,9	9,8
L'âge	0	0	0	1	2	0	---	---
L'incapacité mentale ou physique	0	0	2	1	1	0	---	---
L'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre	19	18	20	52	35	35	0,0	37,8
Xénophobie/immigration/nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada	---	---	1	2	2	14	600,0	---
Autres facteurs semblables (politique, idéologique)	15	3	4	1	3	5	66,7	-10,7
NOMBRE D'INCIDENTS HAINEUX RAPPORTÉS	115	104	72	171	202	176	-12,9	26,6
MOTIVATIONS								
L'origine ethnique, l'origine nationale ou la couleur de peau	60	51	35	53	65	68	4,6	23,2
La langue	0	1	0	1	1	2	100,0	100,0
La religion	32	40	21	89	102	78	-23,5	31,3
Le sexe	10	3	6	7	16	15	-6,3	47,1
L'âge	0	1	0	0	0	0	---	---
L'incapacité mentale ou physique	0	0	0	0	1	1	0,0	100,0
L'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre	4	7	9	12	9	4	-55,6	-47,4
Xénophobie/immigration/nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants au Canada	---	---	1	9	6	7	16,7	61,5
Autres facteurs semblables (politique, idéologique)	9	1	0	0	2	1	-50,0	-64,3

La dénonciation de ces crimes ou de ces incidents, nonobstant leur gravité, ainsi que la vigilance sont des pratiques à encourager. Si vous êtes victime ou témoin d'un crime ou d'un incident à caractère haineux, des ressources existent pour vous accompagner.

POUR SIGNALER :

- un crime haineux, composez le 911 ou présentez-vous à un [PDQ](#).
- un incident haineux, vous pouvez également vous présenter à un PDQ ou remplir un [rapport de police en ligne](#).

Statistiques opérationnelles

Le SPVM effectue annuellement plus d'un million d'interventions, qu'elles soient en réponse à un appel d'urgence au 911 ou initiées par les policières et policiers en plus des nombreux événements publics qui se déroulent sur le territoire montréalais. À ce titre, on compte plus de 3 000 services d'ordre ayant nécessité le déploiement de plus de 12 700 policières et policiers au cours de l'année 2025. Le personnel policier dispose d'un ensemble d'outils qu'il peut utiliser, au besoin, lors d'interventions individuelles ou en gestion de foule. Ces outils sont spécifiques à chaque situation et diffèrent selon la nature de l'intervention.

UTILISATION DES ARMES INTERMÉDIAIRES PAR LES POLICIÈRES ET POLICIERS

	2024	2025	Variation 2024/2025
AÉROSOL CAPSIQUE	360	387	+
BÂTON TÉLESCOPIQUE	61	61	=
ARME À IMPULSION ÉLECTRIQUE	717	655	-
Démonstration	597	551	-
Projection	109	95	-
Contact	11	9	-
ARME INTERMÉDIAIRE D'IMPACT À PROJECTILES	23	18	-
IRRITANT CHIMIQUE			
Nombre d'événements	51	22	-
Nombre d'utilisations	97	97	=

UTILISATION DE L'ARME À FEU PAR LES POLICIÈRES ET POLICIERS

	2024	2025	Variation 2024/2025
NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS²³	3	4	+
Personnes blessées	4	1	-
Personnes décédées	0	3	+

COMPILATION DU NOMBRE DE SERVICES D'ORDRE

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Manifestations	549	520	470	554	610	569	-6,7	5,3
Autres services d'ordre	1 064	1 306	1 489	2 023	2 812	2 492	-11,4	43,3
TOTAL DES SERVICES D'ORDRE	1 613	1 826	1 959	2 577	3 422	3 061	-10,5	34,3

²³ Dès qu'une citoyenne, un citoyen ou une personne suspecte est blessée pendant une intervention policière, le dossier est soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales et doit faire l'objet d'une enquête par le Bureau des enquêtes indépendantes.

POURSUITES POLICIÈRES DE VÉHICULES

	2024	2025	Variation 2024/2025
NOMBRE DE POURSUITES POLICIÈRES	24	35	+
NOMBRE DE DÉCÈS LIÉS À UNE POURSUITE POLICIÈRE	0	0	=
NOMBRE DE PERSONNES BLESSÉES AU COURS D'UNE POURSUITE POLICIÈRE	2	3	+
Suspect(e)s	1	3	+
Policier(-ière)s	1	0	-
Citoyen(ne)s	0	0	=
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS LIÉS À UNE POURSUITE POLICIÈRE	19	27	+
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE DU SPVM	8	6	-
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE D'UNE PERSONNE SUSPECTE	5	21	+
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE DE CITOYEN(NE) OU UN(E) PIÉTON(NE)	6	15	+





Sécurité routière et règlements de la circulation

La sécurité routière demeure l'une des priorités du SPVM et des efforts constants sont déployés afin d'assurer un réseau routier sécuritaire pour l'ensemble des usagères et usagers, en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Au cours de l'année, le SPVM a réalisé différents projets en matière de sécurité routière afin d'améliorer le bilan routier, de changer les comportements et de garantir un partage sécuritaire de la route.

En 2025, le SPVM a intégré pour la première fois l'utilisation de drones lors de certaines opérations de sécurité routière. Ces opérations, ciblées et planifiées, sont menées dans des secteurs où il est habituellement difficile pour une policière ou un policier de se positionner et d'intervenir en raison de la configuration et des risques que cela pourrait engendrer. Les drones remplacent et prolongent ainsi la vue de la policière ou du policier et permettent d'observer un plus vaste éventail d'infractions. Toutes les utilisations de drones au SPVM sont assujetties aux règles d'aviation en vigueur ainsi qu'à celles émises par Transports Canada.



En 2025, le SPVM a également participé à des opérations concertées en matière de camionnage, en collaboration avec d'autres services de police et le gouvernement du Québec. Dans le cadre du Plan de surveillance des véhicules lourds, une série d'opérations axées sur les comportements à risque chez les conductrices et conducteurs de ces véhicules a été mise en place.

Les comportements ciblés dans le cadre de ces opérations comprennent :

- Le respect de la signalisation,
- La vitesse excessive,
- Suivre un autre véhicule de trop près,
- Le port de la ceinture de sécurité,
- Ne pas céder le passage.



En parallèle à ces actions, le SPVM et les Canadiens de Montréal (CH) se sont unis pour établir un partenariat portant sur la prévention. Cette collaboration, d'une durée de deux ans, vise à sensibiliser les Montréalaises et les Montréalais aux bons comportements à adopter sur la route.

Avec une diffusion en ligne, sur les réseaux sociaux, dans les arénas et lors d'événements communautaires, cette campagne met en valeur des gestes simples — ralentir, rester attentif, respecter les passages piétons et éviter les distractions. Les mascottes METAL! du CH, et Flik du SPVM, sont ainsi des ambassadrices de la sécurité routière et font la promotion de messages ludiques et percutants auprès du grand public.

COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ

Nature des collisions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	29 (30)	25 (25)	30 (31)	29 (29)	30 (32)	29 (29)	-3,3 (-9,4)	1,4 (-1,4)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves	136	106	127	130	166	131	-21,1	-1,5
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers	3 006	4 060	4 259	4 423	4 458	4 341	-2,6	7,4
Nombre de collisions avec dommages matériels	10 100	10 036	11 261	11 229	10 913	11 233	2,9	4,9
TOTAL	13 271	14 227	15 677	15 811	15 567	15 734	1,1	5,5

Source : SAAQ. Données 2025 confirmées en date du 2 février 2026.

En 2025, 15 734 collisions routières ont été recensées sur le territoire du SPVM, ce qui représente une légère augmentation par rapport au bilan routier de 2024 ainsi que par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En effet, depuis la baisse importante observée en 2020, on remarque une augmentation graduelle du nombre de collisions sur le territoire montréalais, certains de ceux-ci se rapprochant des volumes observés avant la pandémie. Plus spécifiquement, l'année 2025 présente une diminution des collisions mortelles et du nombre de décès comparativement à la moyenne des cinq dernières années et à l'année 2024. On déplore tout de même 29 décès à la suite d'un accident de la route sur le territoire du SPVM.

Les collisions avec blessé(e)s graves connaissent une diminution marquée en 2025, passant de 166 à 131, soit une baisse de 21,1 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat se situe également légèrement sous la moyenne des cinq dernières années (-1,5 %), après un sommet atteint en 2024.



En moyenne chaque année, sept collisions sur 10 comportent exclusivement des dommages matériels et près de 30 %, des blessé(e)s légers. Malheureusement, près de 1 % des collisions recensées annuellement implique une personne blessée gravement ou décédée.

Le nombre de collisions avec blessé(e)s légers présente une diminution de 2,6 % comparativement à 2024. Cette catégorie demeure toutefois supérieure à la moyenne quinquennale (+7,4 %), reflétant la tendance à la hausse mentionnée précédemment. Finalement, on dénombre 11 233 collisions avec dommages matériels, ce qui représente une augmentation de 2,9 % comparativement à 2024. Cette catégorie se situe également au-dessus de la moyenne des cinq dernières années (+4,9 %) et continue de représenter la majorité des collisions recensées, contribuant principalement à l'augmentation du nombre total de collisions.

En somme, le bilan routier de l'année 2025 présente un portrait encourageant. La diminution des collisions avec blessé(e)s graves constitue une évolution favorable en matière de sécurité routière. Toutefois, la hausse des collisions avec dommages matériels contribue à une légère augmentation du total des collisions. Ces résultats soulignent l'importance de poursuivre les efforts en matière de prévention, tant pour réduire la gravité des collisions que pour limiter leur fréquence globale.

COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ - CYCLISTES/TROTTINETTISTES

Nature des collisions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	1 (1)	5 (5)	1 (1)	2 (2)	3 (3)	2 (2)	-33,3 (-33,3)	-16,7 (-16,7)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves (nombre de blessé(e)s)	22 (21)	23 (23)	20 (19)	21 (20)	31 (34)	22 (22)	-29,0 (-35,3)	-6,0 (-6,0)
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers (nombre de blessé(e)s)	445 (442)	574 (577)	543 (541)	600 (613)	640 (664)	616 (644)	-3,8 (-3,0)	9,9 (13,5)
TOTAL	468 (464)	602 (605)	564 (561)	623 (635)	674 (701)	640 (668)	-5,0 (-4,7)	9,2 (12,6)

Source : SAAQ. Données 2025 confirmées en date du 2 février 2026.

Chaque année, la quasi-totalité des collisions impliquant des cyclistes ou des trottinettistes comportent exclusivement des blessures légères, près de 4 % comportent des blessures graves et moins de 0,5 %, un décès. L'année 2025 aura été marquée par une diminution du nombre de collisions impliquant ces usagères et usagers de la route par rapport à 2024 et par une augmentation comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Cette tendance s'inscrivant en continuité du bilan routier général présenté plus tôt. À la suite de ces collisions, on déplore 2 décès, 22 personnes blessées gravement et 644 blessées légèrement.

COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ - PIÉTONNES ET PIÉTONS

Nature des collisions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	18 (18)	11 (11)	20 (20)	15 (15)	17 (18)	18 (18)	5,9 (0,0)	11,1 (9,8)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves (nombre de blessé(e)s)	22 (21)	40 (46)	71 (72)	57 (64)	73 (97)	62 (68)	-15,1 (-29,9)	17,9 (13,3)
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers (nombre de blessé(e)s)	635 (655)	756 (767)	861 (884)	970 (993)	949 (1 006)	921 (1 010)	-3,0 (0,4)	10,4 (17,3)
TOTAL	675 (694)	807 (824)	952 (974)	1 042 (1 072)	1 039 (1 121)	1 001 (1 096)	-3,7 (-2,2)	10,9 (16,9)

Source : SAAQ. Données 2025 confirmées en date du 2 février 2026.

En 2025, neuf collisions sur 10 impliquant des piétonnes et des piétons comportaient des blessures légères, près de 6 % comportaient des blessures graves et moins de 2 %, un décès. Depuis la baisse importante observée en 2020 en raison de la pandémie, on observe une augmentation graduelle du nombre de collisions impliquant des piétonnes et des piétons. L'année 2025 s'inscrit dans cette tendance et présente une augmentation comparativement à la moyenne des cinq dernières années et une diminution depuis 2024. Parmi les collisions impliquant des piétonnes et des piétons en 2025, 18 personnes ont perdu la vie, 68 ont été blessées gravement et 1 010 ont subi des blessures légères.

INFRACTIONS ROUTIÈRES

							Variation (%)	
Infractions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
CONDUITE DANGEREUSE								
Conduite dangereuse causant la mort	1	3	0	2	3	5	66,7	177,8
Conduite dangereuse causant des lésions corporelles	15	14	12	16	26	23	-11,5	38,6
Conduite dangereuse d'un véhicule à moteur	82	143	154	371	634	546	-13,9	97,3
TOTAL PARTIEL	98	160	166	389	663	574	-13,4	94,4
CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES								
Conduite avec facultés affaiblies causant la mort	0	1	2	0	1	1	0,0	25,0
Conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles	20	18	23	23	18	18	0,0	-11,8
Conduite avec facultés affaiblies	1 259	1 124	1 412	1 346	1 303	1 225	-6,0	-5,0
TOTAL PARTIEL	1 279	1 143	1 437	1 369	1 322	1 244	-5,9	-5,0
CONDUITE D'UN VÉHICULE À MOTEUR PENDANT UNE INTERDICTION								
Code criminel	101	101	113	86	109	141	29,4	38,2
TOTAL PARTIEL	101	101	113	86	109	141	29,4	38,2
DÉLIT DE FUITE ²⁴								
Code criminel	4 371	4 634	5 164	5 502	5 643	5 784	2,5	14,2
Code de la sécurité routière	294	293	326	381	338	320	-5,3	-2,0
TOTAL PARTIEL	4 665	4 927	5 490	5 883	5 981	6 104	2,1	13,3
TOTAL	6 143	6 331	7 206	7 727	8 075	8 063	-0,1	13,6

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

²⁴ Les corps de police produisent rarement des rapports d'accident lors d'un délit de fuite sans suspect, sans témoin ni élément de preuve. La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) offre, depuis décembre 2018, diverses options à la population pour prouver qu'elle a communiqué avec un corps de police. Le changement d'orientation et le passage vers la comptabilisation des infractions routières en vertu du Code criminel en décembre 2019 expliquent la variation importante des statistiques à partir de cette même année. Ainsi, cela fait en sorte que plusieurs délits de fuite qui étaient auparavant comptabilisés au Code de la sécurité routière sont maintenant comptabilisés dans la catégorie associée au Code criminel. D'un autre côté, un délit de fuite matériel sans aucun indice sur le plan des enquêtes n'est maintenant plus comptabilisé.

Le nombre d'infractions routières rapportées au SPVM en 2025 s'établit à 8 063 événements, ce qui représente un volume comparable à l'année dernière, tout en demeurant en hausse de 13,6 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Ce niveau plus élevé s'inscrit dans la continuité des tendances observées depuis 2023 sur le territoire du SPVM. Plus spécifiquement, les événements de conduite dangereuse ont connu une diminution de 13,4 % en 2025, passant de 663 à 574 événements. La baisse observée est principalement liée à la diminution des événements de conduite dangereuse d'un véhicule à moteur sans blessé et des omissions d'immobiliser son véhicule dès que les circonstances le permettent. Malgré ce recul annuel, cette catégorie demeure à un niveau supérieur à celui observé en moyenne au cours des cinq dernières années. Les événements causant des lésions corporelles affichent également une baisse (-11,5 %), tandis que les événements de conduite dangereuse causant la mort ont augmenté, passant de 3 à 5 événements en 2025. Bien que ces derniers demeurent peu nombreux, cette hausse rappelle l'importance de maintenir une vigilance constante à l'égard des comportements routiers à risque.

Les événements de conduite avec facultés affaiblies poursuivent leur tendance à la baisse, totalisant 1 244 événements en 2025, soit une diminution de 5,9 % par rapport

à 2024 et de 5,0 % comparativement à la moyenne quinquennale. Comme les années précédentes, les événements sans blessé représentent la très grande majorité des infractions de cette catégorie. Les événements causant la mort ou des lésions corporelles demeurent rares et stables, contribuant à la diminution globale observée. Les infractions liées à la conduite d'un véhicule à moteur pendant une interdiction ont, quant à elles, enregistré une augmentation de 29,4 % en 2025, passant de 109 à 141 événements. Ce volume est également supérieur de 38,2 % à la moyenne des cinq dernières années.

Les délits de fuite demeurent la catégorie d'infractions routières la plus fréquemment rapportée au SPVM en 2025. En effet, plus de trois infractions routières sur quatre (75,7 %) relèvent de cette catégorie. Le nombre total de délits de fuite atteint 6 104 événements, en hausse de 2,1 % par rapport à 2024 et de 13,3 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

Ces statistiques rappellent l'importance de maintenir des interventions ciblées en sécurité routière, tant en matière de prévention que d'application des lois, afin de réduire les comportements dangereux et leurs conséquences sur le réseau routier.

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS, PAR RÉGION

Infractions	Ouest	Sud	Nord	Est	Autre ²⁵	Total SPVM
Infractions en mouvement	74 121	48 958	58 565	48 478	44 458	274 580
Infractions de vitesse	17 409	4 223	8 292	11 350	22 949	64 223
Infractions de stationnement (émises par le personnel policier)	19 702	21 331	19 372	16 297	6 812	83 514
TOTAL	111 232	74 512	86 229	76 125	74 219	422 317

Source : Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), en date du 9 février 2026.

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS, PAR ANNÉE

Infractions	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Infractions en mouvement (autres que vitesse)	169 015	209 398	201 336	194 967	230 082	274 580	19,3	36,6
Infractions de vitesse	50 711	62 358	47 770	55 488	63 943	64 223	0,4	14,6
Infractions de stationnement (émises par les policier(-ière)s)	112 325	122 819	110 727	90 446	83 811	83 514	-0,4	-19,7
TOTAL	332 051	394 575	359 833	340 901	377 836	422 317	11,8	17,0

Source : Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), en date du 9 février 2026.

²⁵ Il s'agit des constats d'infraction émis par les policières et policiers d'unités autres que les PDQ (Section de la sécurité routière, Section soutien et interventions spécialisées, Motards, etc.).

SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION (SRPI)

Constats d'infraction émis	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2024/2025
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROITS D'IMMATRICULATION	1 557	3 254	3 175	327	166	68	-59,0
Véhicule non immatriculé au nom de la/du propriétaire	5	2	9	0	1	1	0,0
Immatriculation impayée à l'échéance	1 112	1 939	1 888	163	68	53	-22,1
Immatriculation impayée à la suite d'une renonciation	92	259	220	28	20	7	-65,0
Interdiction de circuler	348	1 054	1 058	136	77	7	-90,9
INFRACTIONS RELATIVES AUX PERMIS DE CONDUIRE	515	1 446	1 377	149	130	20	-84,6
Non titulaire de permis de la classe appropriée	42	78	134	16	58	5	-91,4
Permis impayé	213	549	502	43	9	5	-44,4
Sanction amende impayée ou autres (sauf Code criminel et points d'inaptitude)	240	734	676	87	53	10	-81,1
Sanction (Code criminel)	2	7	4	0	0	0	---
Sanction (points d'inaptitude)	18	78	61	3	10	0	---
AUTRES INFRACTIONS	533	1 113	897	111	147	98	-33,3
TOTAL	2 605	5 813	5 449	587	443	186	-58,0

Note : La diminution du nombre de constats d'infraction émis à l'aide du SRPI est liée au changement du système informatique de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) au printemps 2023.

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS AUX CYCLISTES, AUX PIÉTONNES ET PIÉTONS

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation (%)	
							2024/2025	2025/ moyenne 5 ans
Cyclistes	5 296	7 012	7 124	8 449	9 210	9 529	3,5	28,5
Piéton(nes)	8 761	7 786	6 001	5 212	5 198	5 227	0,6	-20,7
TOTAL	14 057	14 798	13 125	13 661	14 408	14 756	2,4	5,3

Source : Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), en date du 9 février 2026.

Statistiques administratives

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Provenance des demandes	2024	2025	Variation 2024/2025
Citoyen(ne)s, avocat(e)s et journalistes	4 856	5 451	+
Compagnies d'assurance	2 021	2 440	+
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	222	205	-
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	77	34	-
Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)	228	157	-
Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	1 228	1 290	+
Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)	88	80	-
Corps de police	707	1 410	+
Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)	144	240	+
Service correctionnel Canada (SCC)	102	159	+
Demandes de partenaires internes (CM, SIM, VDM et autres villes liées)	175	111	-
Citations à comparaître (TAL ²⁶ , IVAC, MESS ²⁷ , TAT ²⁸ , etc.)	97	112	+
Autres demandeurs	149	144	-
TOTAL	10 094	11 833	+

Types de demandes	2024	2025	Variation 2024/2025
Documents contenant des renseignements personnels	9 902	11 623	+
Documents administratifs	192	210	+
TOTAL	10 094	11 833	+



Saviez-vous que ?

Chaque année, plus de 98 % des demandes d'accès à l'information reçues par le SPVM visent des documents contenant des renseignements personnels. Leur traitement exige une analyse minutieuse et un caviardage rigoureux afin de protéger la vie privée et la sécurité des personnes, en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Cette responsabilité fait partie intégrante de notre mission, et nous y accordons la plus grande importance.

Délai de traitement des demandes en 2025	Documents contenant des renseignements personnels (%)	Documents administratifs (%)	Total (%)
0 à 20 jours	3 234 (33,3)	36 (20,5)	3 270 (33,1)
21 à 30 jours	1 310 (13,5)	25 (14,2)	1 335 (13,5)
31 jours et plus	5 174 (53,2)	115 (65,3)	5 289 (53,5)
TOTAL	9 718 (100,0)	176 (100,0)	9 894 (100,0)

²⁶ Tribunal administratif du logement

²⁷ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

²⁸ Tribunal administratif du travail

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION (SUITE)

Décisions rendues en 2025	Documents contenant des renseignements personnels (%)	Documents administratifs (%)	Total (%)
Autorisée (aucun caviardage)	520 (5,4)	47 (26,7)	567 (5,7)
Partiellement autorisée	6 390 (65,8)	48 (27,3)	6 438 (65,1)
Refusée	1 677 (17,3)	48 (27,3)	1 725 (17,4)
Autres	1 131 (11,6)	33 (18,8)	1 164 (11,8)
TOTAL	9 718 (100,0)	176 (100,0)	9 894 (100,0)

DOSSIERS TRAITÉS PAR LE BUREAU DU SERVICE AUX CITOYENS

Nombre de dossiers ouverts	2024	2025	Variation 2024/2025
Plaintes	2 420	2 453	+
Commentaires ²⁹	621	519	-
Demandes d'information	378	265	-
TOTAL	3 455	3 281	-

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

Nombre d'accidents ³⁰	2024	2025	Variation 2024/2025
Policier(-ière)s	233	279	+
Employé(e)s civil(e)s	24	24	=
TOTAL	257	303	+

Les travaux de recherche et de développement réalisés en 2025 dans le but de réduire les cas de surdité chez les policières et policiers ont conduit à l'acquisition de bouchons moulés sur mesure, adaptés au travail policier. Environ 340 policières et policiers, qui assurent le maintien de l'ordre lors de manifestations citoyennes, en bénéficieront. Il s'agit d'un investissement de 45 000 \$ consacré à la prévention de ce risque en matière de santé et de sécurité au travail.

En 2025, la Section prévention en santé et sécurité au travail (PSST) a revu le modèle de gouvernance des comités Santé, sécurité au travail (SST), de la Direction des services de proximité et dans les gros édifices pour s'harmoniser aux nouvelles exigences de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail* (LMRSST). Cette révision a permis la mise sur pied de 11 nouveaux comités SST.

Pour donner suite à des constats de la CNESST dans l'enquête du tragique décès en devoir de la policière de la Sûreté du Québec, Maureen Breau, la Section PSST a formé un total de 29 cadres policières et policiers afin de les outiller et les sensibiliser davantage aux obligations légales de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Au printemps 2025, la Section PSST a publié le Programme de protection respiratoire qui permet au SPVM de demeurer agile et d'être prêt lors de situations nécessitant le port d'une protection respiratoire par le personnel critique sur le terrain. Ce programme permet de redonner une capacité d'agir au SPVM lors de conditions atmosphériques extérieures jugées dangereuses ou lors de situations sanitaires particulières.

²⁹ Incluant les félicitations.

³⁰ Les données peuvent varier selon la date à laquelle elles sont extraites. À titre d'exemple, une variation peut être constatée s'il y a des contestations judiciaires ou si des lésions apparaissent avec le temps.

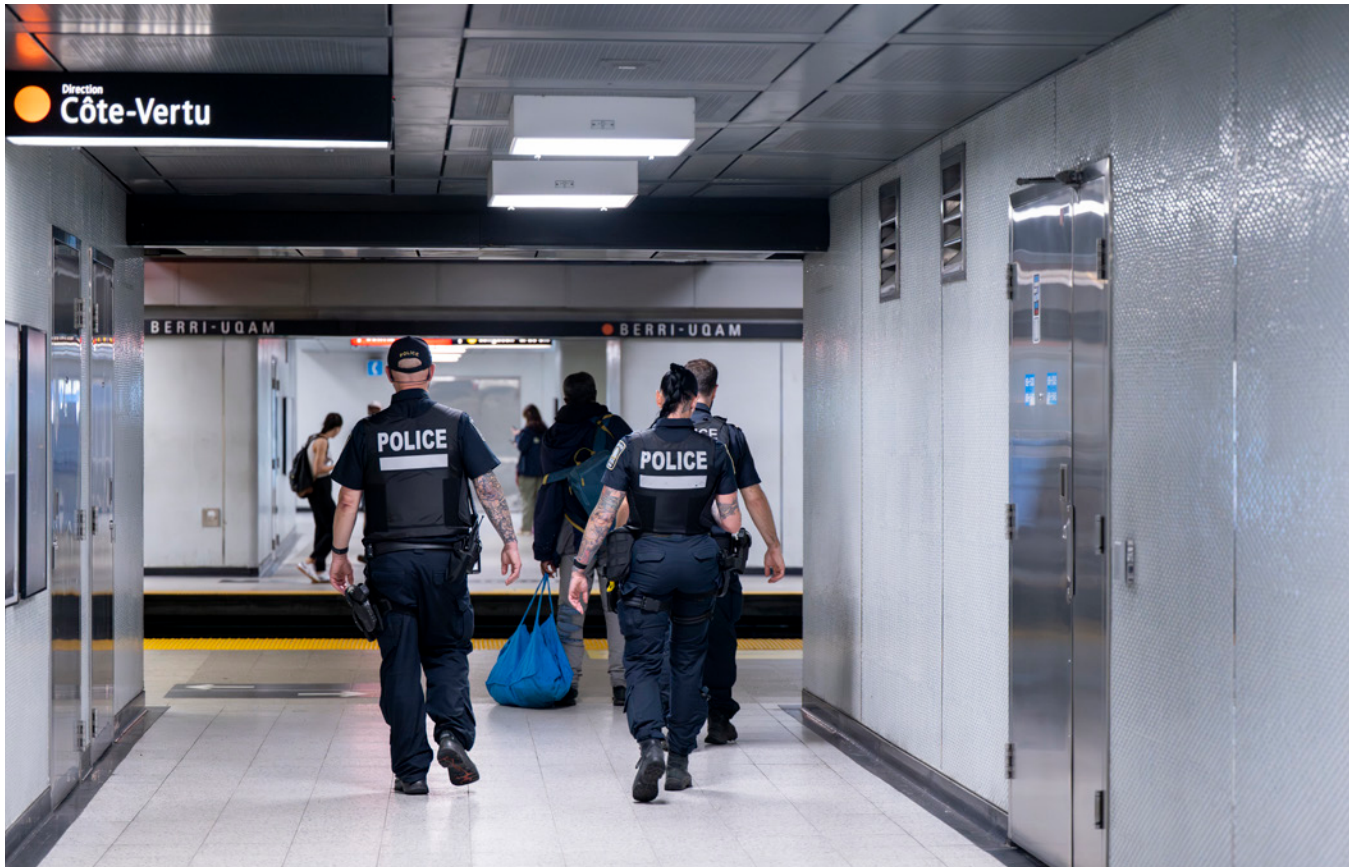
Loi sur la police

ALLÉGATIONS D'INFRACTION CRIMINELLE³¹

	2024 (au 31 décembre 2024)	2024 (au 31 décembre 2025)	2025 (au 31 décembre 2025)
TOTAL DU NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS DE NATURE CRIMINELLE	81	81	97
NOMBRE DE DOSSIERS EN TRAITEMENT	27	2	39
NOMBRE DE DOSSIERS FERMÉS	54	79	58
Enquêtes avec mise en accusation (MEA) (policier(-ière)s du SPVM)	0	2	0
Enquêtes MEA (policiers(ières) autres que du SPVM)	0	2	0
Enquêtes sans mise en accusation (SMA)/inactives/non fondées (policier(-ière)s du SPVM)	47	66	45
Enquêtes SMA/inactives/non fondées (policier(-ière)s autres que du SPVM)	4	5	11
Enquêtes SMA/inactives/non fondées (personnes inconnues)	1	1	0
Enquêtes MEA (personnes non assujetties à la <i>Loi sur la police</i>)	1	1	0
Enquêtes SMA/inactives/non fondées (personnes non assujetties à la <i>Loi sur la police</i>)	1	2	2
DOSSIERS COMPLÉTÉS PAR LE PROCESSUS JUDICIAIRE			
Policier(-ière)s du SPVM trouvé(e)s coupables	0	0	0
Policier(-ière)s du SPVM trouvé(e)s non coupables	0	0	0
Policier(-ière)s autres que du SPVM trouvé(e)s coupables	0	0	0
Policier(-ière)s autres que du SPVM trouvé(e)s non coupables	0	0	0
Personnes autres que des policier(-ère)s trouvées coupables	0	1	0
Personnes autres que des policier(-ère)s trouvées non coupables	0	0	0
DOSSIERS TRAITÉS PAR CATÉGORIES DE PERSONNES			
Dossier impliquant un(e) policier(-ière) du SPVM	2	2	50
Dossier impliquant un(e) policier(-ière) autre que du SPVM	7	7	17
Dossier impliquant une personne inconnue	1	1	0
Dossier impliquant une personne non assujettie à la <i>Loi sur la police</i>	2	2	2
Dossier impliquant un(e) policier(-ière) du SPVM qui fait l'objet d'une enquête par un autre corps de police	69	69	28

³¹ Les statistiques sont mises à jour en fonction de l'année d'ouverture du dossier.

Note: Les dossiers d'allégations criminelles ont été transférés à la Sûreté du Québec de mars 2017 à septembre 2025. Depuis septembre 2025, le SPVM a repris la responsabilité de l'ensemble de ces dossiers.



APPLICATION DE L'ARTICLE 119³² DE LA *LOI SUR LA POLICE*

	2024 (au 31 décembre 2024)	2024 (au 31 décembre 2025)	2025 (au 31 décembre 2025)
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS³³	3	3	2
NOMBRE DE CAUSES TERMINÉES	2	3	1
Nombre de jours de suspension disciplinaire	119	119	60
Nombre de destitutions	0	1	0
Nombre de pertes de juridiction	0	0	0
NOMBRE DE CAUSES EN SUSPENS (CAUSES EN APPEL) OU REPORTÉES	1	0	1

32 1^{er} alinéa de l'article 119 de la *Loi sur la police*: Est automatiquement destitué tout policier ou constable spécial qui a été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit et par suite d'un jugement passé en force de chose jugée, d'un acte ou d'une omission visé au paragraphe 3^e de l'article 115, poursuivable uniquement par voie de mise en accusation.

2^e alinéa: Doit faire l'objet d'une sanction disciplinaire de destitution tout policier ou constable spécial qui a été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit et par suite d'un jugement passé en force de chose jugée, d'un tel acte ou d'une telle omission, poursuivable soit sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, soit par voie de mise en accusation, à moins qu'il ne démontre que des circonstances particulières justifient une autre sanction.

33 Aucun dossier ouvert en vertu du 1^{er} alinéa.

RÈGLEMENT SUR LA DISCIPLINE INTERNE DES POLICIÈRES ET POLICIERS DU SPVM

	2024 (au 31 décembre 2024)	2024 (au 31 décembre 2025)	2025 (au 31 décembre 2025)
NOMBRE DE DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS³⁴	125	148	128
Nombre de dossiers en traitement ou en attente	39	20	32
Nombre de dossiers en attente d'audition	5	5	14
Nombre de dossiers terminés	81	123	82
Classés MEA: officier de poursuite (DNP)	0	4	4
Classés MEA: gestionnaire (article 17)	13	25	7
Classés SMA: acte de gestion	10	11	8
Classés SMA: article 14	8	14	11
Classés SMA: prescription (article 16)	1	1	0
Autres mesures d'accompagnement	5	8	14
Conciliation	0	0	3
Perte de juridiction	3	6	1
Traitement par autre instance	5	7	8
Non solutionné	4	5	2
Identification impossible	2	3	2
Non fondé	26	37	25
Non assujetti RDIPPM/ <i>Loi sur la police</i>	4	10	17
NOMBRE DE POLICIER(-IÈRE)S CONCERNÉ(E)S PAR LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS	169	198	164
SANCTIONS LIÉES AUX DOSSIERS AVEC MEA FERMÉS			
Nombre de réprimandes	9	11	7
Nombre de journées de suspension disciplinaire	42	52	19
Nombre de mutations disciplinaires	0	0	0
Nombre de rétrogradations	0	0	0
Nombre de destitutions	0	0	0
NOMBRE DE DEMANDES DE RADIATIONS DE SANCTIONS	33	33	38
Nombre de demandes accordées	24	24	37
Nombre de demandes accordées en partie	0	0	0
Nombre de demandes refusées ou reportées	9	9	1

³⁴ Pour l'année 2024, 23 dossiers en allégations criminelles furent traités en discipline depuis la publication du dernier Rapport annuel. Les statistiques sont mises à jour en fonction de l'année d'ouverture du dossier.

DÉONTOLOGIE³⁵ ET BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES³⁶

	2024	2025	Variation 2024/2025
DÉONTOLOGIE			
Nombre de plaintes reçues par le Commissaire à la déontologie policière	772	811	+
BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES			
Ouvertures de dossier	12	7	-

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer aux publications du [Commissaire à la déontologie policière](#) et du [Bureau des enquêtes indépendantes](#).



LE DON D'ORGANES ET LE PERSONNEL DU SPVM

Contribution du SPVM à l'Association canadienne des dons d'organes et de tissus	2024	2025	Variation 2024/2025
Transport d'organes et d'équipes médicales	207	209	+
Nombre de policières et de policiers bénévoles	160	145	-

³⁵ Depuis 2018, les statistiques proviennent du Commissaire à la déontologie policière.

³⁶ Depuis 2017, les statistiques proviennent du Bureau des enquêtes indépendantes.



Annexe: Tableaux détaillés sur la criminalité

CRIMINALITÉ PAR MOIS

Infractions	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE													
Homicides	1	3	3	6	1	5	5	2	1	2	2	0	31
Autres infractions entraînant la mort	1	1	0	2	0	0	2	0	0	1	0	0	7
Tentatives de meurtre	8	2	3	4	3	7	13	10	4	3	2	4	63
Voies de fait	1 417	1 370	1 490	1 662	1 775	1 890	1 767	1 783	1 576	1 649	1 518	1 265	19 162
Agressions sexuelles	204	184	214	215	243	225	204	181	211	211	231	180	2 503
Vols qualifiés	254	189	260	289	295	305	261	279	295	266	252	218	3 163
Autres infractions contre la personne	627	592	734	657	750	706	793	691	749	703	610	598	8 210
TOTAL PARTIEL	2 512	2 341	2 704	2 835	3 067	3 138	3 045	2 946	2 836	2 835	2 615	2 265	33 139
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ													
Crimes d'incendie	30	26	24	56	42	50	28	42	49	45	30	35	457
Introductions par effraction	498	430	540	597	602	612	605	595	590	642	565	453	6 729
Vols de véhicules à moteur	598	485	559	572	563	605	598	697	551	501	457	481	6 667
Vols simples	2 175	1 720	1 993	2 261	2 430	2 439	2 657	2 694	2 609	2 504	2 265	2 256	28 003
Possession de biens volés	63	42	71	61	58	90	68	77	61	80	66	52	789
Fraudes	937	712	955	982	991	900	1 012	973	873	953	868	811	10 967
Méfais	461	440	573	674	583	594	562	554	542	512	483	409	6 387
TOTAL PARTIEL	4 762	3 855	4 715	5 203	5 269	5 290	5 530	5 632	5 275	5 237	4 734	4 497	59 999
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL													
Infractions relatives aux armes à feu	22	29	28	32	35	31	20	22	37	44	24	20	344
Infractions contre l'admin. de la loi et de la justice	594	648	692	587	716	707	691	704	741	685	602	572	7 939
Autres infractions	101	83	152	109	123	117	116	159	121	118	128	144	1 471
TOTAL PARTIEL	717	760	872	728	874	855	827	885	899	847	754	736	9 754
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	7 991	6 956	8 291	8 766	9 210	9 283	9 402	9 463	9 010	8 919	8 103	7 498	102 892
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS													
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	138	145	194	210	204	230	182	211	201	194	157	122	2 188
Infractions aux lois fédérales	2	5	22	4	19	41	77	54	9	8	17	22	280
Infractions aux lois provinciales	52	54	79	44	55	66	38	59	72	64	50	31	664
Règlements municipaux	515	504	627	557	681	838	872	687	590	514	430	281	7 096
TOTAL PARTIEL	707	708	922	815	959	1 175	1 169	1 011	872	780	654	456	10 228
TOTAL GLOBAL	8 698	7 664	9 213	9 581	10 169	10 458	10 571	10 474	9 882	9 699	8 757	7 954	113 120

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

CRIMINALITÉ PAR RÉGION

Infractions	Ouest	Sud	Nord	Est	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE					
Homicides	7	6	6	12	31
Autres infractions entraînant la mort	2	1	1	3	7
Tentatives de meurtre	15	14	13	21	63
Voies de fait	4 843	4 849	4 869	4 601	19 162
Agressions sexuelles	664	589	584	666	2 503
Vols qualifiés	783	843	784	753	3 163
Autres infractions contre la personne	2 265	1 693	2 008	2 244	8 210
TOTAL PARTIEL	8 579	7 995	8 265	8 300	33 139
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ					
Crimes d'incendie	103	101	120	133	457
Introductions par effraction	1 596	1 883	2 073	1 177	6 729
Vols de véhicules à moteur	2 093	1 037	1 857	1 680	6 667
Vols simples	6 610	8 976	7 021	5 396	28 003
Possession de biens volés	138	256	214	181	789
Fraudes	3 384	2 139	3 019	2 425	10 967
Méfais	1 552	1 716	1 705	1 414	6 387
TOTAL PARTIEL	15 476	16 108	16 009	12 406	59 999
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL					
Infractions relatives aux armes à feu	80	105	72	87	344
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 446	3 044	1 551	1 898	7 939
Autres infractions	277	680	235	279	1 471
TOTAL PARTIEL	1 803	3 829	1 858	2 264	9 754
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	25 558	27 932	26 132	22 970	102 892
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS					
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	324	1 036	405	423	2 188
Infractions aux lois fédérales	94	120	33	33	280
Infractions aux lois provinciales	144	187	212	121	664
Règlements municipaux	1 101	3 659	1 555	781	7 096
TOTAL PARTIEL	1 663	5 002	2 205	1 358	10 228
TOTAL GLOBAL	27 521	32 934	28 337	24 328	113 120

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION OUEST

Infractions	1	3	4	5	7	8	9	13	26	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE										
Homicides	0	0	0	0	2	1	1	1	2	7
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2
Tentatives de meurtre	0	0	0	0	6	0	4	0	5	15
Voies de fait	173	521	147	403	640	470	674	586	1 229	4 843
Agressions sexuelles	26	70	19	44	94	56	109	94	152	664
Vols qualifiés	38	57	35	65	114	74	86	97	217	783
Autres infractions contre la personne	80	220	114	189	300	224	307	311	520	2 265
TOTAL PARTIEL	317	868	315	702	1 156	825	1 181	1 090	2 125	8 579
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ										
Crimes d'incendie	4	8	11	6	24	8	15	11	16	103
Introductions par effraction	96	153	87	92	229	141	210	188	400	1 596
Vols de véhicules à moteur	75	91	83	447	480	120	176	246	375	2 093
Vols simples	213	496	285	703	865	499	769	925	1 855	6 610
Possession de biens volés	4	18	1	8	17	14	16	19	41	138
Fraudes	201	294	199	297	534	226	465	423	745	3 384
Méfais	57	115	47	135	247	143	246	169	393	1 552
TOTAL PARTIEL	650	1 175	713	1 688	2 396	1 151	1 897	1 981	3 825	15 476
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL										
Infractions relatives aux armes à feu	2	12	1	9	13	9	16	6	12	80
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	36	135	44	123	124	179	237	178	390	1 446
Autres infractions	15	32	13	18	48	23	29	24	75	277
TOTAL PARTIEL	53	179	58	150	185	211	282	208	477	1 803
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1 020	2 222	1 086	2 540	3 737	2 187	3 360	3 279	6 427	25 858
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS										
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	2	26	6	22	50	46	70	27	75	324
Infractions aux lois fédérales	18	22	0	13	2	20	2	10	7	94
Infractions aux lois provinciales	1	6	8	3	29	12	21	20	44	144
Règlements municipaux	19	145	24	165	125	113	170	63	277	1 101
TOTAL PARTIEL	40	199	38	203	206	191	263	120	403	1 663
TOTAL GLOBAL	1 060	2 421	1 124	2 743	3 943	2 378	3 623	3 399	6 830	27 521

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION SUD

Infractions	12	15	16	20	21	50 ³⁷	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE							
Homicides	1	3	0	0	2	0	6
Autres infractions entraînant la mort	1	0	0	0	0	0	1
Tentatives de meurtre	2	8	0	3	1	0	14
Voies de fait	405	839	539	959	1 729	378	4 849
Agressions sexuelles	45	105	82	139	191	27	589
Vols qualifiés	88	115	88	196	308	48	843
Autres infractions contre la personne	149	295	240	281	634	94	1 693
TOTAL PARTIEL	691	1 365	949	1 578	2 865	547	7 995
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ							
Crimes d'incendie	8	18	10	30	31	4	101
Introductions par effraction	202	439	213	325	700	4	1 883
Vols de véhicules à moteur	92	224	89	243	388	1	1 037
Vols simples	819	1 104	679	2 427	3 807	140	8 976
Possession de biens volés	14	41	22	23	144	12	256
Fraudes	269	300	351	523	675	21	2 139
Méfais	122	290	155	367	639	143	1 716
TOTAL PARTIEL	1 526	2 416	1 519	3 938	6 384	325	16 108
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL							
Infractions relatives aux armes à feu	6	19	5	23	46	6	105
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	117	340	254	275	1 851	207	3 044
Autres infractions	23	37	28	471	104	17	680
TOTAL PARTIEL	146	396	287	769	2 001	230	3 829
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 363	4 177	2 755	6 285	11 250	1 102	27 932
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS							
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	53	106	31	92	587	167	1 036
Infractions aux lois fédérales	2	5	3	11	98	1	120
Infractions aux lois provinciales	20	27	4	49	83	4	187
Règlements municipaux	264	401	143	528	1 452	871	3 659
TOTAL PARTIEL	339	539	181	680	2 220	1 043	5 002
TOTAL GLOBAL	2 702	4 716	2 936	6 965	13 470	2 145	32 934

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

37 50 : Unité métre.

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION NORD

Infractions	10	27	30	31	35	38	44	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE								
Homicides	1	1	0	1	0	3	0	6
Autres infractions entraînant la mort	0	1	0	0	0	0	0	1
Tentatives de meurtre	1	0	2	3	0	5	2	13
Voies de fait	403	583	624	797	515	1 175	772	4 869
Agressions sexuelles	38	95	80	95	47	143	86	584
Vols qualifiés	87	106	86	113	90	182	120	784
Autres infractions contre la personne	185	317	262	358	206	362	318	2 008
TOTAL PARTIEL	715	1 103	1 054	1 367	858	1 870	1 298	8 265
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ								
Crimes d'incendie	17	15	13	14	7	32	22	120
Introductions par effraction	167	260	120	342	278	621	285	2 073
Vols de véhicules à moteur	230	207	243	254	134	567	222	1 857
Vols simples	649	667	471	1 173	958	2 094	1 009	7 021
Possession de biens volés	15	32	29	31	29	51	27	214
Fraudes	316	426	300	482	369	575	551	3 019
Méfais	133	234	173	262	180	470	253	1 705
TOTAL PARTIEL	1 527	1 841	1 349	2 558	1 955	4 410	2 369	16 009
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL								
Infractions relatives aux armes à feu	5	8	20	4	5	22	8	72
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	122	166	151	225	282	391	214	1 551
Autres infractions	26	31	31	45	24	50	28	235
TOTAL PARTIEL	153	205	202	274	311	463	250	1 858
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 395	3 149	2 605	4 199	3 124	6 743	3 917	26 132
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS								
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	8	65	37	57	68	130	40	405
Infractions aux lois fédérales	2	5	1	5	11	4	5	33
Infractions aux lois provinciales	6	8	48	27	25	76	22	212
Règlements municipaux	39	164	161	213	209	656	113	1 555
TOTAL PARTIEL	55	242	247	302	313	866	180	2 205
TOTAL GLOBAL	2 450	3 391	2 852	4 501	3 437	7 609	4 097	28 337

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION EST

Infractions	23	39	42	45	46	48	49	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE								
Homicides	4	3	2	0	2	1	0	12
Autres infractions entraînant la mort	0	1	0	0	0	2	0	3
Tentatives de meurtre	1	2	1	6	3	8	0	21
Voies de fait	770	1 160	665	284	372	876	474	4 601
Agressions sexuelles	79	130	67	64	35	118	173	666
Vols qualifiés	105	160	105	41	62	142	138	753
Autres infractions contre la personne	369	520	273	146	161	439	336	2 244
TOTAL PARTIEL	1 328	1 976	1 113	541	635	1 586	1 121	8 300
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ								
Crimes d'incendie	24	26	21	17	10	22	13	133
Introductions par effraction	307	204	125	61	76	256	148	1 177
Vols de véhicules à moteur	164	323	260	229	154	391	159	1 680
Vols simples	1 026	1 063	824	471	488	1 004	520	5 396
Possession de biens volés	51	46	22	13	7	25	17	181
Fraudes	297	390	387	190	308	481	372	2 425
Méfais	266	292	184	125	125	278	144	1 414
TOTAL PARTIEL	2 135	2 344	1 823	1 106	1 168	2 457	1 373	12 406
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL								
Infractions relatives aux armes à feu	10	21	18	4	6	15	13	87
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	344	487	224	102	90	446	205	1 898
Autres infractions	39	42	29	12	24	40	93	279
TOTAL PARTIEL	393	550	271	118	120	501	311	2 264
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	3 856	4 870	3 207	1 765	1 923	4 544	2 805	22 970
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS								
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	97	96	70	18	7	58	77	423
Infractions aux lois fédérales	4	1	2	3	1	8	14	33
Infractions aux lois provinciales	19	20	29	13	11	14	15	121
Règlements municipaux	145	331	70	41	31	114	49	781
TOTAL PARTIEL	265	448	171	75	50	194	155	1 358
TOTAL GLOBAL	4 121	5 318	3 378	1 840	1 973	4 738	2 960	24 328

Source : M-IRIS, en date du 1^{er} mars 2026.



Service de police de la Ville de Montréal

Rapport annuel

spvm.qc.ca

2025